

Démissions du Parti libéral

Les trois "moutons noirs" nient

par Paul Bennett

OTTAWA (PC) — Bien qu'ils aient catégoriquement démenti, hier, la rumeur selon laquelle ils s'approprieraient à démissionner avec fracas du caucus des députés libéraux fédéraux, MM. Serge Joyal (Maison-Neuve-Rosemont), Pierre DeBané (Matane) et Claude Tessier (Compton) n'en contiennent pas moins, par leur comportement, à intriguer les observateurs, à Ottawa, quant à leurs véritables intentions.

Le quotidien La Tribune faisait état, samedi dernier, de la possibilité que ces trois "moutons noirs" de la famille libérale quittent les rangs du parti et siègent comme indépendants, suite à des divergences de vue fondamentales avec leurs collègues du caucus. Un tel geste aurait pour conséquence de priver les libéraux de la majorité

fragile (trois sièges) dont ils jouissent actuellement à la Chambre des Communes.

Rejoints hier au téléphone, les trois députés concernés ont nié carrément avoir l'intention de traverser le parquet de la Chambre, mais sans vouloir commenter plus avant la nouvelle parue dans la presse de fin de semaine. Toutefois, certaines indications laissent croire aux observateurs que les trois hommes n'attendent qu'une opportunité pour poser un geste d'éclat qui pourrait éventuellement mettre en péril l'existence même du gouvernement.

Joyal

On se souviendra tout d'abord qu'il y a deux semaines, M. Serge Joyal avait failli être expulsé du caucus par ses collègues indignés de l'appui qu'il avait témoigné, lors

de la campagne électorale au Québec, du candidat péquiste dans Montmorency (aujourd'hui président de l'Assemblée nationale), Me Clément Richard.

M. Joyal n'avait eu d'autre choix que de faire amende honorable. Il avait toutefois confié à certains journalistes qu'il ne s'était plié qu'à contrecœur et ne l'avait fait que parce qu'il avait jugé que le motif de son expulsion n'était pas "sérieux".

Les divergences d'ordre idéologique entre le jeune député montréalais et les dirigeants libéraux sur des problèmes tels que le bilinguisme ou l'attitude à adopter face à l'accession au pouvoir du Parti québécois au Québec, pourraient toutefois lui fournir une foule de prétextes pour démissionner sur une question de principe.

Le cas du député de Matane, M. DeBané, est assez similaire, et l'on

ne compte plus les frasques, suivies toujours de réconciliations, de celui qui fut "l'enfant problème" du Parti libéral fédéral avant l'entrée en scène de Serge Joyal.

M. DeBané n'a jamais "digéré" la politique de son parti en matière de bilinguisme dans les communications aériennes et aurait même, pour cette raison, refusé un poste de ministre au sein du gouvernement lors du dernier remaniement ministériel. De plus, Me DeBané est le seul collègue de M. Joyal qui ait appuyé ouvertement et sans réserve les "égarements" de ce dernier par rapport à l'orthodoxie du parti.

Tessier

Quant à M. Tessier, figure beaucoup moins connue du public, il aurait, en compagnie de deux autres de ses collègues, assuré M. Joyal de son support total au cas

où celui-ci déciderait de "franchir la clôture". M. Tessier a d'ailleurs remis sa démission, le 17 novembre dernier, comme secrétaire du caucus québécois, jugeant qu'il ne pouvait plus accomplir sa tâche dans les circonstances.

M. Tessier, de même que certains de ses collègues des Cantons de l'Est, serait particulièrement contrarié par la politique du gouvernement fédéral en matière d'agriculture et de textiles.

Toutes ces données ne doivent cependant pas faire oublier le fait principal: ceux qu'on appelle les "jeunes Turcs" du parti jouissent présentement d'un argument de taille pour infléchir la politique du gouvernement Trudeau à l'égard du Québec dans le sens où ils l'entendent.

Si tous trois démissionnaient du caucus libéral, le gouvernement Trudeau deviendrait minoritaire,

avec 132 députés sur 264. Il ne faut toutefois pas surestimer l'importance d'une telle éventualité, puisqu'en réalité M. Trudeau jouirait toujours d'une longueur d'avance sur l'opposition. En effet, il y a toujours, aux Communes, cinq sièges vacants ou, advenant qu'il devienne minoritaire, M. Trudeau pourrait déclencher des élections partielles, dont quatre au Québec (Terrebonne, Langelier, Louis-Hébert, Verdun).

Ainsi, il pourrait toujours éloigner pour un temps la menace d'être mis en minorité. Mais au-delà de ce danger, M. Trudeau et le chef du caucus québécois, le ministre de la Santé Marc Lalonde, poursuivront vraisemblablement leurs efforts pour garder au sein du caucus ceux qui, aux yeux de certains observateurs, représentent la caution nationaliste et progressiste du parti.

EN BREF

Eloge du MAS

Le sous-ministre du ministère des Affaires sociales, le docteur Jacques Brunet s'est fait le défenseur de son ministère hier, en mentionnant entre autres que celui-ci a su conserver son dynamisme, son désir de changement et sa capacité d'autocritique.

En page A 6

Investissements au Québec

Rodrigue Tremblay, le nouveau ministre de l'Industrie et du Commerce a récemment déclaré que son ministère a l'intention de stimuler les investissements et d'améliorer les relations de travail.

En page A 7

Confiscation d'armes au Liban

Le président Elias Sarkis s'emploie à négocier la confiscation des armes lourdes des milices privées et des palestiniens par la force de dissuasion arabe.

En page B 7

Europe des Neuf

Les chefs d'Etat des pays du Marché commun envisagent avec pessimisme les signes du ralentissement de la reprise économique et les conséquences d'une hausse probable du prix du pétrole.

En page B 9

SPORTS

Hockey

Les Saguenéens de Chicoutimi se font blanchir 5-0 aux dépens des Dynamos de Shawinigan.

Page B 1

Baseball

Reggie Jackson met finalement fin au suspense et paraphe une entente de plusieurs années avec les Yankees de New York.

Page B 1

Hockey

Michel Desjagné remet sa démission une deuxième fois et cette fois-ci il ne reviendra plus derrière le banc du National de La Baie.

Page B 1

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	A 8
— Annonces classées	B 8
— Bandes dessinées	B 7
— Bourse	B 6
— Bridge	B 9
— Cinéma	A 8
— Décès	B 9
— Finance	B 5
— Horoscope	B 9
— Mots croisés	B 9
— Mot mystère	B 7
— Patron	B 9
— Sports	B 1
— Télévision	A 6

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

4e année No 51

Mardi 30 novembre 1976

20 pages 25 cents

canadian bearings
23, boul. St-Jean
Arvida — 548-4623

Chrétien annonce une limitation des importations de textiles

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a annoncé hier sa décision de limiter en 1977 les importations de vêtements au Canada, qui devront être ramenées au niveau de 1975, ce qui devrait permettre à l'industrie canadienne d'accroître sa part du marché national de 15 à 20 pour cent.

Au cours d'une conférence de presse, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean Chrétien, a par ailleurs indiqué que cette restriction des importations allait sûrement se traduire par un certain mouvement à la hausse des prix à la consommation, mais que les coûts seraient moindres pour la population canadienne comparativement à ceux qui auraient découlé des mises à pied et du chômage qu'on aurait enregistré dans l'industrie du textile sans cette mesure.

Selon M. Chrétien, grâce à cette

baisse prévue des importations de vêtements, l'industrie canadienne sera en mesure de s'assurer de 55 à 60 pour cent du marché national, au regard de la part de 45 pour cent à laquelle elle a présentement accès.

Mesures draconiennes

Le ministre a soutenu qu'il s'agit là d'une "mesure draconienne" adoptée afin d'éviter une situation de crise au sein de l'industrie et du vêtement, qui emploie 200,000 Canadiens, dont près de 65 pour cent au Québec.

La décision du gouvernement fait suite aux recommandations du rapport intérimaire de la Commission du textile et du vêtement, remis le 8 novembre dernier.

Il s'agit d'une mesure intérimaire qui devra être réexaminée au cours de l'été prochain, lorsque la Commission remettra son rapport final.

Le ministre a expliqué que le gouvernement se devait d'agir devant la situation des sept premiers mois de 1976, alors que les importations de vêtements au Canada ont augmenté de 52,1 pour cent par rapport à leur niveau de 1975, tandis que les importations canadiennes diminuaient pour leur part de 25 pour cent comparativement à 1975.

De 1969 à 1975, a dit M. Chrétien, le marché canadien apparent du vêtement s'est accru à un taux annuel moyen de 2,7 pour cent. Au cours de la même période, les importations de vêtements se sont accrues de 18,5 pour cent par année en moyenne, et la soudaine augmentation de 50 pour cent des six premiers mois de 1976 ne peut donc pas être attribuée à une hausse de la demande sur le marché intérieur.

Les importations de vêtements

au Canada proviennent essentiellement de Hong Kong, de République de Corée, de République de Chine et de Taiwan. Il s'agit plus particulièrement de pantalons, de chemisiers, de sous-vêtements, de manteaux, de vêtements de cuir, de maillots de bain, d'imperméables, de robes et de vêtements de soutien.

M. Chrétien a d'autre part déclaré qu'il ne s'attend pas à ce que les pays exportateurs concernés soient satisfaits de cette mesure, mais a souligné que la politique canadienne en cette matière demeure "libérale", compte tenu que les Etats-Unis et les pays du Marché commun européen limitent respectivement à 14 et 20 pour cent de leur marché les importations de vêtements.

Il a indiqué que le gouvernement fera tout pour s'assurer que l'adoption de ces contrôles n'ait

pas d'effets indus sur les prix des vêtements aux consommateurs.

Surveillance

"L'ajustement des importations au niveau de 1975 permettra l'entrée de grandes quantités de marchandises, et le marché devrait demeurer concurrentiel. Le gouvernement surveillera les prix à la consommation", a dit M. Chrétien. Assistait par ailleurs à la conférence de presse le président de la Confédération des syndicats démocratiques, M. Paul-Emile Dalpe, qui s'est réjoui de "l'action déterminante" entreprise par le gouvernement fédéral.

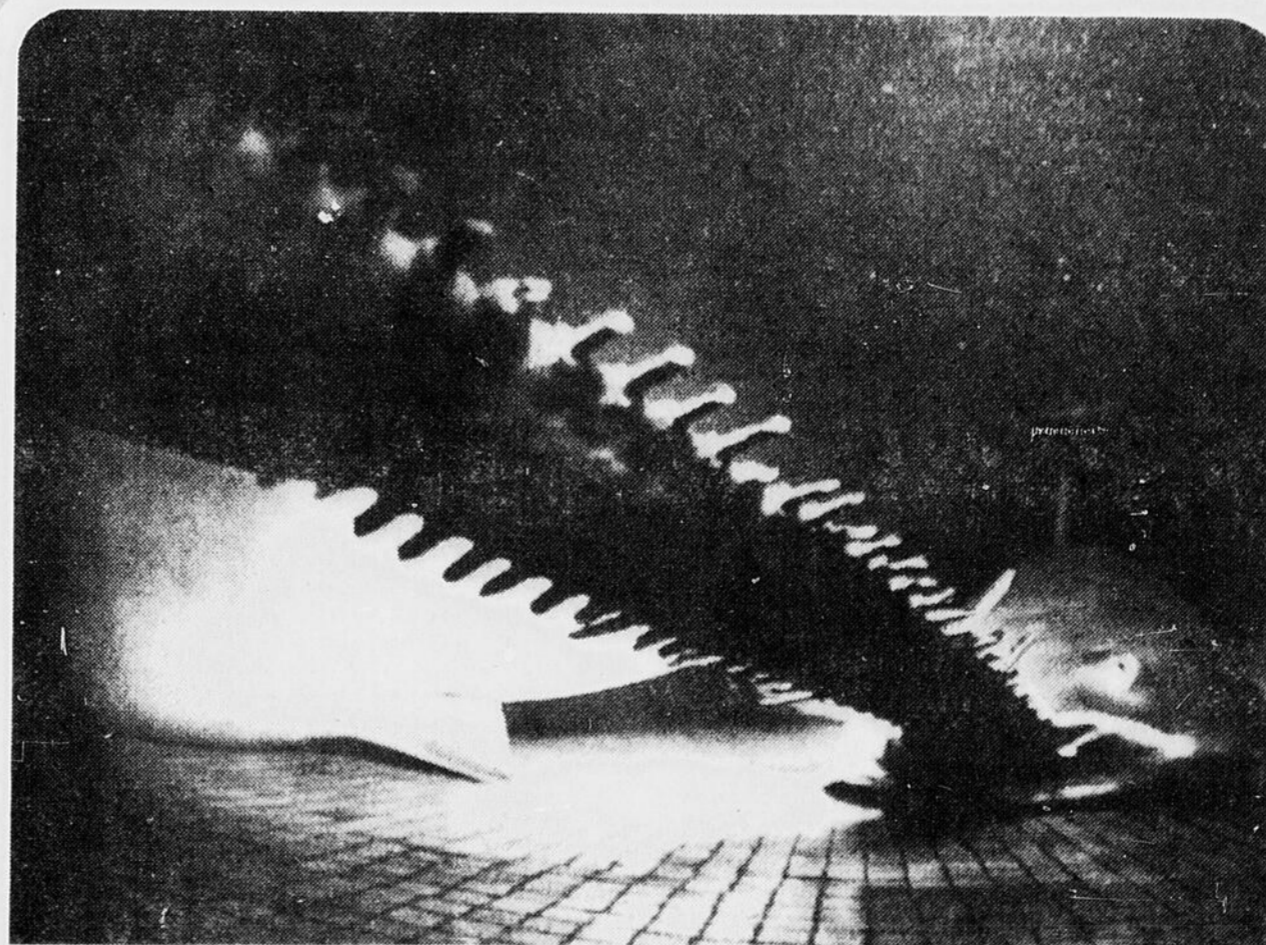
"Il n'y avait pas d'autre chose à faire devant une situation, qui avait comme conséquence que nous exportions nos emplois", a dit le président de la CSD, qui regroupe quelque 19,000 travailleurs du textile.

Réunion des premiers ministres

OTTAWA (PC) — Le cabinet du premier ministre Trudeau a confirmé, lundi, que les 10 premiers ministres provinciaux se réuniront à Ottawa, les 13 et 14 décembre, pour discuter du rapatriement de la constitution.

Il avait été question d'ajourner cette conférence, afin de permettre au premier ministre Lévesque, du Québec, de se familiariser avec sa nouvelle fonction, mais le premier ministre Lougheed, de l'Alberta, a fait savoir qu'il ne pourrait être libre qu'à la fin du mois de février.

Des réunions semblables ont déjà eu lieu à Edmonton, en août dernier, et à Toronto, en octobre, mais il a été impossible de s'entendre sur une méthode d'amendement de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.



NOUVEAU VISAGE — Ce poisson-scie mesurant huit pieds est la dernière acquisition de l'Aquarium public de Vancouver. Le poisson-scie est arrivé de Galveston

au Texas où il est né et a grandi. La "scie" mesure 30 pouces.

(Téléphoto PC)

L'Assemblée nationale convoquée

QUEBEC (PC) — Moins d'un mois après avoir été porté au pouvoir, le gouvernement péquiste du premier ministre, M. René Lévesque, a décidé de convoquer l'Assemblée nationale.

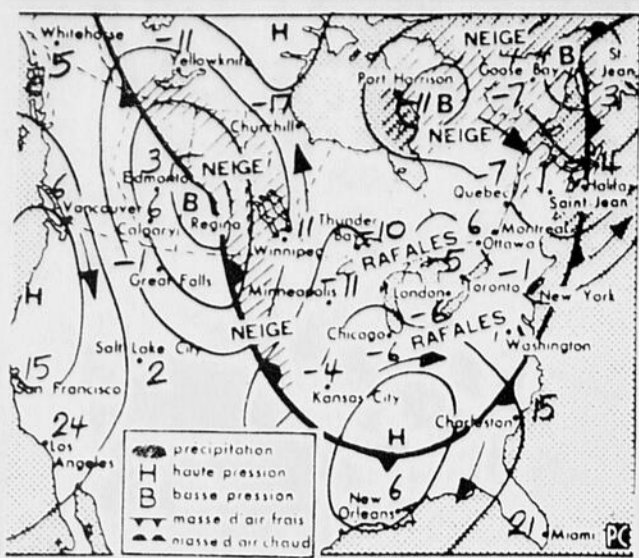
C'est ce que confirme un communiqué émis hier par le bureau du chef du gouvernement. L'assemblée se réunira le mardi, 14 décembre, probablement à quinze heures.

Des déclarations antérieures prêtées au chef du gouvernement élu aux élections générales du 15 novembre dernier indiquent que l'Assemblée nationale sera invitée à adopter un budget supplémentaire et à apporter les modifications à la loi de l'Exécutif, de façon à confirmer les décisions déjà prises par M. Lévesque sur la composition de son cabinet.

Bédard et Lessard se rencontreront

En page A 4

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais, émises par Environnement Canada, pour mardi, avec un aperçu pour mercredi.

Régions de l'Abitibi, de Pontiac-Témiscamingue, de Chibougamau, de la Haute-Mauricie et des Laurentides: plutôt nuageux, avec quelques chutes de neige locales. Venteux et froid. Maximum de moins 12 à moins 15. Mercredi, peu de changement.

Régions de l'Outaouais, de Montréal, des Cantons de l'Est, de Québec et de Trois-Rivières: plutôt nuageux avec quelques chutes de neige locales. Venteux et froid. Maximum de moins 5 à moins 7. Mercredi, nuageux avec neige faible et froid.

Régions du Saguenay, du Lac-Saint-Jean, de Baie-Comeau et de Sept-Îles: plutôt nuageux, venteux et froid avec quelques averses de neige. Maximum de moins 8 à moins 10. Mercredi, averses de neige et froid.

Régions de Rimouski et de la Gaspésie: plutôt nuageux avec quelques chutes de neige locales. Venteux et froid. Maximum de moins 5 à moins 7. Mercredi, averses de neige et froid.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées lundi dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature:

	Min.	Max.
Vancouver	6	5
Victoria	8	7
Edmonton	5	-2
Calgary	4	1
Saskatoon	-13	-9
Regina	-6	-13
Winnipeg	-16	-13
Churchill	-26	-21
Sudbury	-10	-4
Toronto	-4	6
Ottawa	-4	4
Montréal	3	3
Québec	-12	1
Fredericton	1	9
Moncton	1	9
Halifax	10	12
Charlottetown	2	9
Halifax	10	12
Saint-Jean	9	7
Chicago	-11	-9
Detroit	-7	-1
Boston	7	14
New York	4	11

MAREES

SEPT-ÎLES — La marée sera basse à 2 h. 15 (.8m) et haute à 8 h. 55 (2m.3). Elle sera à nouveau basse à 15 h. 00 (1m.0) et haute à 21 h. 05 (2m.1).

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 3 h. 55 (1m.4) et haute à 10 h. 05 (4m.2). Elle sera à nouveau basse à 16 h. 30 (1m.7) et haute à 22 h. 15 (4m.0).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 4 h. 35 (1m.3) et haute à 10 h. 25 (3m.7). Elle sera à nouveau basse à 17 h. 05 (1m.3) et haute à 22 h. 40 (3m.5).

LE QUOTIDIEN

**DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABREYQUE, CHICOUTIMI**

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par

**LE PROGRES DU SAGUENAY
LIMITÉE**
316, avenue Labreque
Chicoutimi, P.Q.
Tel. 545-4490

Président du conseil d'administration et éditeur
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction
Denis TREMBLAY

Rédacteur en chef éditorialiste
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information
Bertrand GENESE

Chef des nouvelles
Claude COTE

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Chef de pupitre
Charles J. GAUVIN
Directeur des ventes
Paul BERGERON
Directeur de la publicité
Jean TREMBLAY
Directeur mise en marche
Jean BELAND
Directeur du tirage
Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Press, Associated Press et Reuters et de CNDP (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de "Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean".



Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
deuxième classe (No 3213)

Dolbeau

Emprunts de \$629,000 acceptés

DOLBEAU — Le conseil municipal de Dolbeau a accepté, hier soir, deux règlements d'emprunt totalisant \$629,000 et les deux jours d'enregistrement ont été fixés pour les 15 et 16 décembre, de 9 h. à 19 h.

Au cours de cette réunion spéciale où la salle était

trop petite pour contenir la foule, le conseiller Henri-Paul Brassard s'est opposé fermement à l'adoption du règlement de \$585,000 servant à éponger les déficits accumulés au 31 décembre 1975. Il a fait état de \$130,000 payables aux ingénieurs qui pourraient être enlevés, les travaux

n'étant pas encore effectués, ainsi que d'un montant de \$46,000 pour les vols. Il a soutenu que ce règlement payé sur une période de 20 ans coûterait environ \$1,500,000, alors qu'il estime que la ville pourrait être en mesure d'aller chercher des subventions d'équilibre budgétaire pour baisser le vrai déficit aux environs de \$200,000.

A ce propos, le maire Vézina a souligné que le conseil avait essayé vainement d'avoir de ces subventions et que l'on avait dit que la ville n'était pas éligible, étant à 99 pour cent au lieu de 100 pour cent. M. Brassard devait riposter en déclarant que l'on connaissait beaucoup mieux la situation aujourd'hui, et qu'il pourrait se situer à 12 pour cent. "Je veux que cette preuve soit faite pour l'an passé, a-t-il déclaré, et on doit aller chercher le maximum possible."

M. Vézina, s'est dit favorable aux propos du conseiller Brassard et a invité les membres du conseil à rencontrer le tuteur M. Jacques Belleau, dès mercredi, et s'organiser pour aller voir ensuite le nouveau ministre des Affaires municipales, le plus tôt possible.

Quant au deuxième règlement d'emprunt de \$44,000 qui servira notamment à l'achat de compteurs d'eau et divers équipements, MM. Henri-Paul Brassard et Camille Lupien se sont opposés, alléguant que ce montant devrait être inscrit dans le prochain budget. M. Vézina a souligné l'urgence de certains travaux, particulièrement l'arena des compteurs d'eau qui serviront à mieux fixer la taxe d'eau pour le prochain budget. Toutefois, le conseiller Brassard a fait enregistrer sa dissidence et sur le plan de la résolution et sur le plan de la légalité, puisqu'il est d'avis qu'il aurait fallu un autre avis de motion, car à la dernière séance, le conseil avait tout simplement décidé que les items de ce règlement soient remis à l'étude, à l'élaboration du prochain budget.

La CECO reprendra ses audiences le 14 décembre

MONTREAL (PC) — Les audiences publiques de la Commission d'enquête sur le crime organisé reprendront le 14 décembre prochain, a annoncé, hier, le président de cet organisme, le juge Denys Dionne.

D'ici la reprise des audiences publiques, une conférence de presse est prévue avec les représentants des médias d'information afin de les renseigner sur le déroulement de l'enquête elle-même.

A l'issue des dernières audiences, l'ex-président Dutil a soumis un rapport recommandant la prolongation du mandat de la CECO, tout en suggérant des pouvoirs accrus pour l'enquête.

Le même rapport recommandant la prolongation du mandat de la CECO, tout en suggérant des pou-

voirs accrus pour l'enquête. Le même rapport demandait que cet organisme soit détaché de la Commission de police du Québec, tout en ayant sa propre équipe d'enquêteurs et de procureurs.

Peu avant les récentes élections québécoises, l'ex-solliciteur général, M. Fernand Lalonde, nommait comme président le juge Denys Dionne, tandis que le juge Jacques Coderre et M. Romeo Courtemanche devenaient les deux autres membres de ce banc, dont le mandat expirera le 31 mars prochain.

Expédition de grains

Le fédéral s'apprêterait à retirer ses subventions

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral s'apprête à retirer ses subventions sur les grains expédiés vers les ports de l'Est du Canada, ce qui aggraverait le chômage à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, et à Halifax. C'est ce qu'a souligné aux Communes, lundi, M. Gordon Fairweather, député progressiste-conservateur, de Fundy-Royal.

la farine dans les provinces atlantiques, selon M. Fairweather, qui discutait alors du projet de loi gouvernemental sur les restrictions.

En outre de retirer les subventions céréalières, le projet de loi qui date déjà d'un an et qui en débat de seconde lecture depuis le 5 novembre, tuerait deux programmes gouvernementaux d'aide aux emplois pour jeunes gens, et signifierait la fin d'Information Canada.

Par suite du retrait de telles subventions, plusieurs travailleurs dans les ports et dans les meuneries, et plusieurs manu-

tenionnaires de grains perdront leurs emplois, a ajouté M. Fairweather, après avoir exposé que leurs salaires représentent environ \$4.25 millions par année dans l'économie des deux villes touchées.

Déjà le chômage est prononcé dans les provinces de l'Atlantique, et l'économie générale y est en mauvaise posture.

"Nous ne disputons pas le fait que le gouvernement doive s'efforcer de n'utiliser les fonds publics que sagement, a expliqué le député, mais en ce cas il en résultera plus de dégâts que de bien."

AU PALAIS DE JUSTICE

Poursuite cet après-midi du procès de Colin Manderson

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Neuf hommes et trois femmes jugeront si Thomas Manderson est responsable du meurtre de son père. M. Colin Manderson, dont la mort est survenue dans la nuit du 4 au 5 mai dernier à Kenogami.

En effet, le procès de Manderson s'est ouvert, hier matin, devant le juge Yvan Migneault de la Cour supérieure.

Il n'a fallu que deux heures à Me Denis Vaillancourt, procureur de la Couronne, et à Me Louis-Charles Fournier, avocat de Manderson, pour choisir les jurés.

Une fois que les jurés eurent été choisis, le procès a été remis à cet après-midi, 14 h. 00 alors que le ministère public commencera à faire entendre des témoins.

En effet, le juge Migneault avait réservé une journée pour un procès qu'il avait commencé à entendre, il y a

quelques semaines, et tous les témoins avaient été assignés pour hier.

En outre, au procès de Manderson, une scène touchante s'est produite au cours d'un ajournement, lorsque la sœur de l'accusé s'est jetée au cou de ce dernier l'étreignant en versant des larmes.

Me Fournier tentera de démontrer que lors du meurtre de M. Collin Manderson, l'accusé, fils de la victime, était malade mentalement.

Le procès se continuera cet après-midi.

Plusieurs cas de vols à l'étalage

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — De nombreuses comparutions ont eu lieu, hier matin, devant le juge Louis-René Lagacé, principalement des individus qui ont eu à répondre d'accusations de vols à l'étalage.

Par ailleurs, un jeune homme de Chicoutimi a nié sa culpabilité à l'accusation d'avoir recelé des bijoux d'une valeur de \$800, propriété de M. Denis Hudon. Il subira son procès le 3 février.

Drogue

Un autre jeune homme a été accusé d'avoir eu en sa possession 13 cigarettes de marijuana. Également, son enquête a été fixée au 25 janvier.

Enfin, le juge Lagacé a imposé des amendes de \$200 à des automobilistes qui ont conduit au moment où ils avaient plus de .08 d'alcool dans le sang.

Vols

Des vandales ont causé des dommages pour plus de \$5,000 à l'école Sainte-Marie de Jonquière, en fin de semaine.

C'est ce qu'a rapporté hier, le capitaine-détective Léon-Maurice Tremblay.

Également à Chicoutimi, de nombreux vols d'automobiles ont été rapportés au cours de la fin de semaine, de même que des délits de fuite.

Dans la nuit de vendredi à samedi, les voleurs ont pénétré par effraction dans l'édifice de Gilbert & Frères pour y voler des outils et par la suite éventrer le coffre-fort dans le magasin Sherwin-Williams, situé sur la rue Racine.

AVEC PLACE DU ROYAUME

GAGNEZ UN VOYAGE POUR 2 PERSONNES

Règlements du concours

- Un coupon de participation sera remis avec \$10.00 d'achats à Place du Royaume. Les billets seront disponibles au kiosque de Loto-Québec, à la Caisse Populaire et à la Fiducie du Québec.
- Le tirage se fera dans le mail de Place du Royaume vendredi, le 24 décembre, à 4 heures, parmi les billets accumulés.
- Le prix sera attribué à la personne gagnante qu'elle soit présente ou non, dans le mail lors du tirage du 24 décembre et le gagnant se conformera aux conditions de l'attribution du prix.
- 10 prix de présence seront attribués lors du tirage.

GAGNEZ "Les Pays au Soleil"

Plus de nombreux prix de présence
Tirage le 24 décembre 76 à 4 h. p.m.
DANS LE MAIL DE PLACE DU ROYAUME

VOYAGE A RIO (Bressil) POUR 2 PERSONNES

Plus \$300.00 en argent du journal LE QUOTIDIEN

1 BILLET AVEC CHAQUE \$10.00 D'ACHAT.

Nom: _____
Adresse: _____
Tel: _____

\$2 millions de dommages à Louis-H. Lafontaine

MONTREAL (PC) — Les dommages causés par l'incendie de samedi soir à l'hôpital Louis-H. Lafontaine sont évalués pour l'instant à \$2 millions.

L'enquête pour déterminer les causes du sinistre se poursuit toujours. Selon toutes probabilités, le feu aurait pris naissance dans la cuisine centrale de l'établissement situé dans l'est de la métropole, ravageant complètement cette pièce de même qu'une salle d'ergothérapie, une cantine et des entrepôts.

Les quelque 450 patients des pavillons Bourget et Cloutier ont été évacués pour la nuit dans l'auditorium du centre hospitalier mais ils ont pu réintégrer leurs quartiers le lendemain, dimanche.

Rappelons que c'est le deuxième incendie cette année à Louis-H. Lafontaine. Le premier a eu lieu dans la soirée du 4 mai dernier et avait été allumé accidentellement par un patient isolé qui portait sur lui des allumettes.

UNE CAISSE DE NOËL

La Caisse de Noël c'est de l'épargne pratique et facile!

Un petit dépôt chaque semaine vous accumule sans effort un beau magot au bout de l'année.

Pour Noël vous pouvez retirer tout l'argent qu'il faut.

Bien plus, plusieurs Caisses organisent des concours où vous pourriez gagner un beau montant d'argent.

Renseignez-vous auprès de votre Caisse Populaire locale.

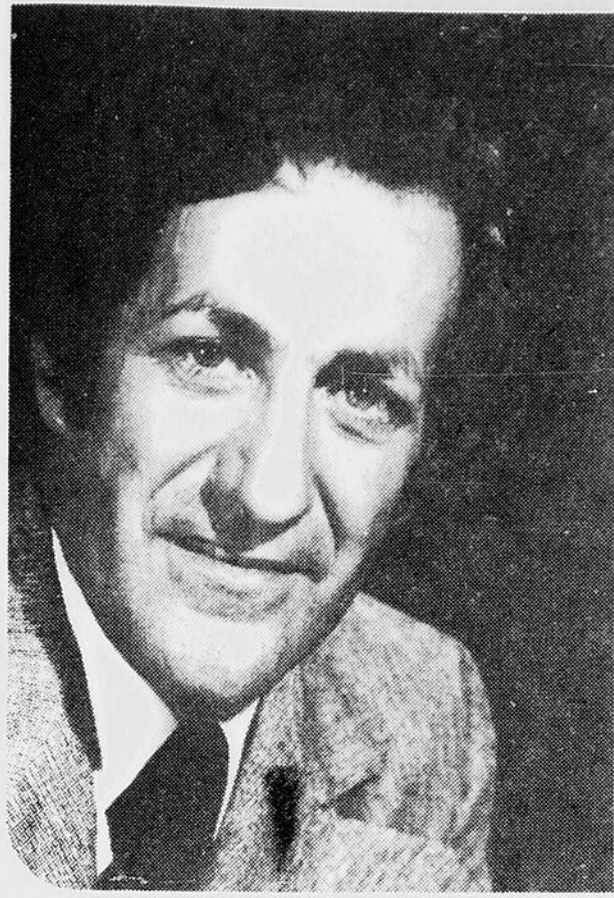
Inscrivez-vous à la Caisse de Noël 77.

Prenez vos affaires en Main

À VOTRE CAISSE POPULAIRE

Hommage au nouveau ministre de la Justice

par Guy Bergeron



CHICOUTIMI — Le nouveau ministre de la Justice, Marc-André Bédard, a reçu des gerbes de fleurs "orales", hier, lorsque les Cours se sont ouvertes au Palais de justice de Chicoutimi.

En effet, tant le juge Louis-René Lagacé, doyen des juges de la région, tant le juge Roger Chouinard, de la Cour supérieure, le bâtonnier du Saguenay, Me François Lamarre et Me Louis-Charles Fournier, que le procureur-chef de la Couronne, Me Claude Gagnon, tous y sont allés de leurs commentaires.

Il était visible que, dans le Palais de justice de Chicoutimi, la nomination de Me Bédard au poste de ministre de la Justice est un honneur qui ne laisse personne indifférent.

D'autant plus que le nouveau ministre de la Justice a plaqué presque chaque jour pendant plus de 12 ans en Cour criminelle.

D'ailleurs, le juge Louis-René Lagacé, au nom de ses collègues, a précisé que la magistrature du Saguenay se réjouissait de cette nomination et l'assurait d'une coopération complète et sincère.

"Les qualités qui ont incité le premier ministre à placer, sur les épaules de M. Bédard, une charge aussi lourde, sont bien connues de ses concitoyens. Ces derniers n'ont aucun doute dans la probité, l'esprit de travail et l'ambition du nouveau ministre de la Justice, de fournir au Québec une justice saine à la portée et pour la protection de tous."

Le juge Lagacé n'a pu résister au désir de citer l'opinion du directeur du "Devoir", M. Claude Ryan,

qui déclarait: "A la justice, il faut en tout temps un titulaire surtout pondéré et qui ait autant que possible une expérience vécue du fonctionnement de l'appareil judiciaire. Après le climat de suspicion presque ininterrompu que nous avons connu depuis quelques années dans ce secteur, il fallait cette fois un titulaire capable d'éviter toute confusion entre le zèle nécessaire sans sauvegarde des libertés fondamentales des citoyens. La nomination de M. Bédard paraît à cet égard excellente."

Le juge Roger Chouinard

A l'ouverture de la Cour supérieure, le juge Roger Chouinard a dit qu'il était de tradition au Saguenay de souligner les événements heureux qui intéressent la justice ou particulièrement le Barreau du Saguenay.

"Je suis heureux que, ce matin, les avocats du Barreau du Saguenay soient fiers à juste titre de la nomination récente d'un des leurs, Me Marc-André Bédard, à l'importante fonction de ministre de la Justice du Québec."

"A titre d'ancien membre du Barreau du Saguenay, je me réjouis comme vous de cet honneur."

"Le ministre de la Justice doit compter, dans l'administration de cet important ministère, sur la coopération des tribunaux pour le meilleur intérêt des justiciables et de la justice. Je peux l'assurer que les tribunaux continueront de faire l'impossible pour rendre la justice de la façon la plus appropriée et la plus expéditive possible."

"Connaissant l'expérience et le talent du nouveau ministre de la Justice, je suis assuré que les

tribunaux peuvent également compter sur lui pour assurer le bon fonctionnement de la justice."

Le bâtonnier Lamarre

Pour sa part, le bâtonnier du Barreau du Saguenay, Me François Lamarre, s'est dit heureux de l'accession de Me Bédard au poste de ministre de la Justice, affirmant que c'était non seulement un honneur pour le Barreau, mais surtout pour Me Bédard lui-même qui réalise le rêve de plusieurs avocats de devenir un jour ministre de la Justice.

"Il s'agit d'un couronnement d'une carrière bien remplie, tantôt comme avocat, tantôt comme député. Le Barreau du Saguenay l'assure de sa totale coopération."

Enfin, Me Claude Gagnon, procureur-chef de la Couronne, a précisé qu'il était heureux de cette nomination. "Nous pouvons l'assurer de notre entière collaboration et lui dire que nous sommes heureux de l'avoir comme patron, puisque nous le représentons devant les tribunaux."

Quant à Me Louis-Charles Fournier, il n'a pas caché que, pour la population, Me Bédard est toujours apparu comme un grand protecteur des libertés collectives et individuelles.

"C'est une lourde tâche qui l'attend, mais il a doré et déjà prouvé qu'il pouvait être à la hauteur de n'importe quelle tâche, si délicate soit-elle."

Enfin, permettez-moi de me réjouir d'avoir été aussi, pendant cinq ans, avec un homme de cette trempe. Personnellement, il fut pour moi plus qu'un ami et un associé et je suis fier qu'il ait été mon initiateur en droit criminel", a-t-il conclu.

Depuis le 3 juin

Première coulée à l'usine Alcan d'Arvida

par Gilles Paradis

JONQUIERE — La première coulée d'aluminium a eu lieu en fin de semaine, au plus vaste ensemble électrolytique de la compagnie

Alcan, les usines d'Arvida à Jonquière. Alcan a fait connaître également qu'une première quantité de métal devrait aussi être produite aux usines d'Isle-Maligne et de Beauharnois, d'ici

quelques jours.

A moins de difficultés imprévues, les usines d'Arvida, d'Isle-Maligne et de Beauharnois, devraient retrouver le rythme global de production d'avant la grève, qui

a duré plus de cinq mois, d'ici la fin de l'année.

Le démarrage des installations de la compagnie Alcan est légèrement en avance sur le calendrier dans les usines d'Arvida, d'Isle-Maligne

et de Beauharnois. "Plus de 90 pour cent des quelque 6.300 travailleurs horaires sont de retour au travail, dit la compagnie, dont des employés de l'entretien, de l'expédition et des

centrales hydro-électriques.

Aux usines d'Arvida, le courant a été rétabli dans quatre séries de cuves et trois autres séries seront remises en service vers le milieu de

la semaine prochaine.

A l'usine d'Isle-Maligne, trois séries recommenceront à fonctionner d'ici le 8 décembre, et à Beauharnois, deux autres séries redémarreront d'ici le 19 décembre.

Enfin, aux installations portuaires de Port-Alfred, la compagnie s'emploie à décharger des matières premières, tandis que les installations de production secondaires, dont les usines de minerais et de produits chimiques, sont déjà en service ou le seront dans

une dizaine de jours.

Le dernier ensemble électrolytique d'Alcan, au Québec, l'usine de Shawinigan est en grève depuis le 3 novembre, à la suite du débrayage effectué par les travailleurs de la production, représentés par la CSN.

A Kitimat, l'usine d'électrolyse, la deuxième en importance de la compagnie Alcan, augmente progressivement son rythme de production secondaire, et se rapproche actuellement de sa capacité nominale de 295.000 tonnes courtes par année.

A Chicoutimi

Formation d'un parti civique

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Le mouvement de formation d'un parti politique municipal à Chicoutimi progresse à tel point que deux noms déjà sont pressentis pour les candidatures éventuelles à la mairie.

Cependant, par stratégie, on se garde bien de dévoiler quoi que ce soit au niveau des organisateurs de la prochaine formation politique municipale, organisateurs qui insistent d'ail-

leurs pour rester dans l'anonymat pour le moment.

Par contre, il ne semble pas que le Parti québécois et le Regroupement humanitaire aient, comme tels, l'intention de se lancer dans la prochaine bataille électorale à Chicoutimi. Selon les informations obtenues, cela n'empêchera pas, toutefois, des membres de l'un ou l'autre organisme de militer dans la formation.

D'ailleurs, les principaux organisateurs sont, d'une façon ou d'une autre, impliqués

dans le Regroupement humanitaire ou ont milité pour le PQ lors de la dernière campagne électorale.

Elections

Bien que le maire de Chicoutimi, M. Henri Girard, demeure très avare de commentaires au sujet de la date des prochaines élections, du côté oppositoniste, cependant, on croit que l'appel au peuple aura lieu le printemps prochain.

A Ville de La Baie

Formation du cabinet du maire lundi

LA BAIE — C'est lundi le 6 novembre prochain, qu'aura lieu la première séance du conseil de Ville de La Baie, et selon M. Laurier Simard, nouvellement élu au poste de maire, la restructuration des

comités municipaux devrait constituer le point d'intérêt majeur de ces premières assises.

On sait que les membres du conseil de Ville de La Baie avaient antérieurement à siéger sur cinq

comités principaux, ceux de l'agriculture, des finances, des loisirs, de la sécurité publique et des travaux publics. Or, toujours selon le nouveau premier magistrat, ces définitions feront l'objet d'une révision, et sans en révéler davantage, M. Simard a indiqué que l'un de ces comités pourrait disparaître, et deux nouveaux être formés, à la suite d'une refonte des principaux secteurs municipaux.

De plus, il y aura restructuration de la commission d'urbanisme, la mise en place du commissariat industriel tant attendu, et une redéfinition des attributions de l'Office municipal d'habitation.

"Comme cela semble vouloir se passer au niveau provincial, nous mettrons en branle à Ville de La Baie un processus de réforme administrative", d'ajouter M. Simard, en affirmant que la nomination ce qu'il appelle son "cabinet" en constitue la première étape.

Le commissaire d'école un agent du milieu

CHICOUTIMI — En poursuivant l'implantation d'un nouveau processus de délibération, on veut arriver à faire véritablement du commissaire d'école de la CSR Saguenay un agent du milieu scolaire.

C'est ce qu'indique l'organisme dans un communiqué.

Ces transformations au niveau du processus de délibération se traduisent essentiellement par une participation accrue des commissaires aux études en profondeur de certains sujets ou situations.

"Avec la collaboration

étroite du personnel de direction, des principaux d'écoles et de toutes personnes en autorité, les réunions des commissaires se transformeront alors en authentiques séances d'études", écrit-on.

On poursuit dans le communiqué: "Pourvus de la documentation appropriée mise à leur disposition, lors de séances de travail de recherches en ateliers, les commissaires d'écoles peuvent beaucoup mieux compléter leur champ de connaissances et se familiariser davantage avec différentes facettes de la vie scolaire."

Robert Lamontagne en pleine forme

par Guy Bouchard

SAINT-FELICIEN... C'est par scrutin secret que Robert Lamontagne, seul député libéral réélu dans la région le 15 novembre dernier, a été choisi Whip en chef de son parti récemment, responsabilité qui aura pour effet d'accroître son rôle parlementaire en plus de l'amener à présider au caucus des députés libéraux de l'Opposition.

C'est ce qu'il a affirmé hier à la presse du comté de Roberval, précisant que ce nouveau rôle lui accordait de nouveaux privilèges administratifs, même un peu plus que ceux accordés antérieurement par sa fonction de vice-président de l'Assemblée nationale, fonction qu'il devra laisser officiellement le 14 décembre prochain. Bref, sauf du côté financier alors qu'il devra se contenter d'un peu moins, M. Lamontagne ne perdra aucunement son personnel de secrétariat. M. Christian Quellet, entre autres, contrairement à la rumeur, demeure à son service, se voit même offrir un bureau à Québec en plus. Aussi, quelques autres secrétaires s'adjoindront sous peu à la précédente équipe de travail entourant M. Lamontagne.

La défaite du 15

Personnellement, M. Lamontagne a affirmé ne pas s'être penché sur le résultat de l'élection du 15 au niveau régional, ce que, semble-t-il, n'a pas davantage fait son organisation pourtant en réunion samedi dernier. Nous avons plutôt considéré le résultat provincial, a-t-il souligné. Aussi, il a bien voulu commenter quelque peu la défaite libérale. Selon lui, elle pourrait être grandement attribuable à l'amendement apporté à la loi 22 par M. Bourassa durant la campagne.

Concernant M. Bourassa, M. Lamontagne, bien qu'il avoue qu'il s'y était attendu, a dit tout de même

avoir trouvé hâtive la démission de l'ex-premier ministre comme chef du Parti libéral.

Vis-à-vis la presse

Règle générale, M. Lamontagne assure n'avoir rien à reprocher à la presse quant au rôle qu'elle a joué durant la dernière campagne provinciale.

Toutefois, il a mentionné qu'à quelques reprises son parti a été mal desservi quant à la couverture de certaines de ses assemblées publiques. Entre autres, a-t-il spécifié, "on a pas beaucoup aimé Radio-Canada".

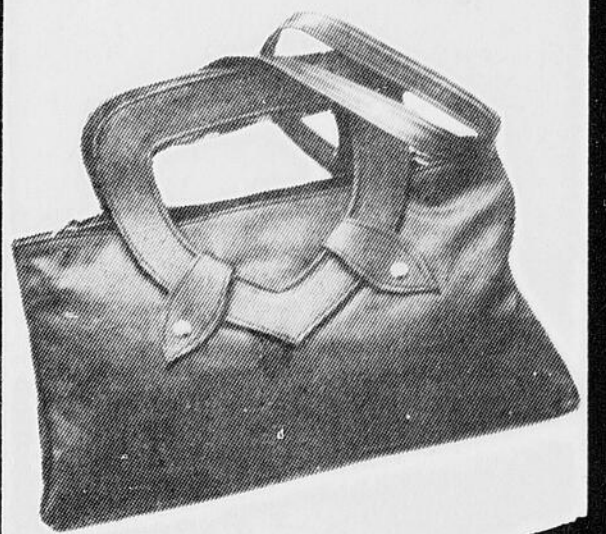
En outre, M. Lamontagne a tenu à justifier son absence du souper du Cercle de presse du comté de Roberval au lendemain des élections, de même que celle du déjeuner du Cercle du Saguenay le surlendemain. De part et d'autres, a-t-il affirmé, j'avais avisé que je serais absent. De plus, a-t-il laissé entendre, il voulait, avant de rencontrer la presse, prendre un certain recul par rapport aux résultats, et ce, afin d'éviter de faire des déclarations qui auraient alors risqué d'être plutôt émotives.

Prêt à collaborer

D'autre part, M. Lamontagne qui se propose de rencontrer prochainement le nouveau ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, a rappelé qu'il entendait collaborer avec l'équipe péquiste régionale, tout en assumant cependant un certain rôle de surveillance.

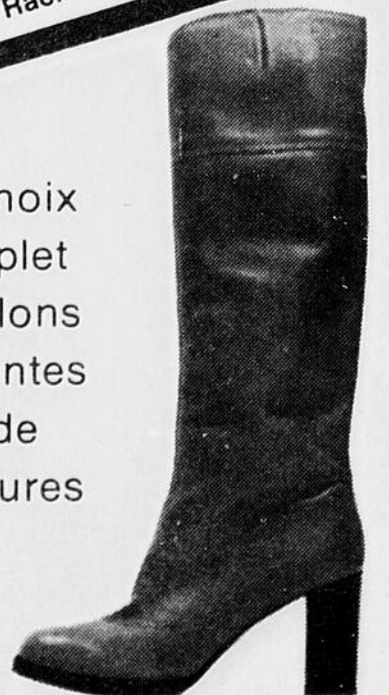
Finalement, relevant alors l'intervention d'un journaliste, M. Lamontagne a refusé d'admettre que le fédéralisme ait mangé "une claque" le 15 novembre, car, a-t-il repris, le PQ n'a pas parlé d'indépendance, l'élection ne s'est pas faite là-dessus.

LA SEMAINE de Mademoiselle et de Madame



Mademoiselle
166 est, rue Racine, Chicoutimi — 543-4740

Un choix complet de talons de teintes et de pointures



La Roche, Gobeil & Potvin

COMPTABLES AGRES

Raymond-J. La Roche, c.a. Arthur Gobeil, c.a.
Pierre-Albert Potvin, c.a.

413 est, rue Racine, Chicoutimi, 549-4318. 288, rue Albert, Ville de La Baie, 544-6847.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Les ministres Lessard et Bédard se rencontreront le 11 décembre

Pendant que la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean et les chroniqueurs politiques s'interrogent sur la nomination de Marc-André Bédard au prestigieux ministère de la Justice, le député de Chicoutimi et nouveau leader régional s'appretent à rencontrer, le samedi, 11 décembre prochain, à Jonquières, son collègue fédéral Marcel Lessard.

Cette date a été fixée au cours d'entrevues téléphoniques avec les deux personnages politiques hier.

Tous les deux partagent un cadeau de la saison, une vilaine grippe, qui ne les empêche toutefois pas de vaquer à leurs occupations.

Le ministre Lessard est donc disposé à examiner, avec son collègue provincial Marc-André Bédard, des "priorités régionales" que les forces vives du milieu voudraient faire insérer dans les prochaines ententes auxiliaires.

Comme les deux hommes ne disposent que des fins de semaine pour s'occuper des problèmes régionaux, l'agenda du ministre Lessard offrait le samedi, 11 décembre prochain comme date libre la plus rapprochée.

Le titulaire de l'Expansion économique régionale a donc réservé cette journée du 11 décembre pour un pre-

mier entretien avec le successeur de Gérard Harvey comme leader de l'équipe ministérielle qui représente notre région à Québec depuis le 15 novembre. Sans manifester de préférence particulière, le député-ministre de Lac-Saint-Jean n'était pas réfractaire au choix de la maison du CRD (Conseil régional de développement) à Jonquières comme lieu de cette rencontre amicale.

Quand j'ai rejoint plus tard le ministre Bédard, il a accepté la date du 11 décembre: "... Je me mettrai disponible." L'endroit de ce tête-à-tête? "J'avais songé au Manoir du Saguenay, dans le secteur d'Arvida, mais je ne m'oppose pas à la suggestion du CRD... Quoi qu'il en soit, je communiquerai sans délai avec M. Lessard pour arrêter les détails de notre entretien."

Ainsi donc, les deux hommes devraient se pencher, le samedi, 11 décembre prochain, sur le dossier des projets élaborés au cours des derniers mois.

Quelques semaines avant le déclenchement de la campagne électorale, le ministre Lessard s'était entendu sur les grandes lignes des éventuelles ententes auxiliaires avec le vice-premier ministre et responsable à l'époque de l'OPDQ (Office de planifi-

cation et de développement du Québec), M. Gérard-D. Lévesque, aujourd'hui chef de l'Opposition officielle.

Un seul article demeurerait en suspens: celui du projet de Parc-Saguenay. On attendait le résultat de l'étude du sous-sol commandée par l'ancien titulaire des Richesses naturelles, Jean Cournoyer. A Ottawa, cette question semble classée, puisque le Parti québécois s'est toujours opposé à la condition posée par Parcs-Canada: la cession du territoire.

J'ai de nouveau demandé, hier, au ministre Lessard si le gouvernement fédéral accepterait d'envisager la formule du bail emphytéotique, comme à Forillon. "... Le premier ministre Trudeau y est fermement opposé. Même un homme comme Jean Chrétien, député de Saint-Maurice et ministre-responsable de Parcs-Canada à l'époque, n'a pu faire fléchir le chef du gouvernement, malgré sa grande influence. Et c'est ainsi qu'après Forillon, Ottawa est revenu à sa politique de cession du territoire avant de procéder à l'aménagement du deuxième parc national au Québec, celui de la Mauricie.

Les ministres Lessard et Bédard ne s'attarderont donc pas sur l'affaire de

Parc-Saguenay, mais ils recevront sans doute les éléments qu'on espère insérer dans les prochaines ententes auxiliaires, comme ceux de l'autoroute Alma-La Baie, de la poursuite du programme agro-forestier, des aménagements touristiques envisagés à Pointe-Taillon, au musée de Maria-Chapdelaine et au Mont-Valin particulièrement, du plan d'épuration du lac Saint-Jean dont a déjà fait allusion le ministre Lessard, avec l'établissement d'une station écologique, et la formation d'une Société de développement régional.

Tout ce qu'on souhaite, c'est que les deux autorités politiques partagent les mêmes objectifs, et qu'elles puissent le faire accepter par leur gouvernement respectif, pour qu'enfin, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean bénéficie de l'intervention de l'Etat dans son développement.

Jusqu'à maintenant — et les deux ministres l'ont reconnu ouvertement — notre région a été abandonnée.

Il est donc temps de passer aux actes.

Bertrand TREMBLAY

PAROLE AUX LECTEURS

M. Trudeau se fait canoniser... en vie

Cher Saint Pierre Elliott. C'est pas souvent que j'écris à un saint de la terre. Ceux du ciel, je les prie fort ou tout bas, ils répondent quand ils veulent et à leur manière. Ceux de la terre, eh bien! ils peuvent nous répondre par les mass media.

En vous écoutant l'autre soir, j'ai pensé: celui-là il pourrait peut-être bien me répondre! C'est pourquoi je m'adresse à vous person-

nnellement en personne. Quand d'une voix touchante vous avez parlé d'espérance, de charité biblique, d'amour, mon cœur a failli fondre dans ma poitrine, mais comme mes boyaux à moitié vides criaient un peu plus bas que le cœur... je me suis ressaisie pour ne pas pleurer.

M. Trudeau, permettez-moi de vous poser les questions suivantes en mon

nom et au nom de tous ceux qui me ressemblent: Mangez-vous plus souvent du "baloné" que du rosbi? Mangez-vous plus souvent du steak haché coloré en rouge que des T-bones? Buvez-vous plus souvent du "Tang" que de la Vodka à l'orange? Quand vous voyagez, prenez-vous plus souvent le train, l'autobus ou l'avion? Moi et mes semblables, on a pris les seuls avions de papier (et on a été

pris) qu'on lançait en classe quand les cours étaient légèrement ennuyeux. Vos complets sont-ils percés ou "élimés" aux manches quand vous les mettez de côté? Vos manteaux de fourrure sont fort beaux. Nous, la seule fourrure que l'on peut toucher, c'est celle du chat de gouttière qui vient miauler à nos portes qui font jour, ou bien celle des rats et souris qui grignotent entre les murs, est-ce comme hiver.

Quand vous prenez des vacances, allez-vous aux Chutes Niagara, en Colombie ou au Japon avec vos costumes de bain démodés ou avec les modèles de 1977? Nous, on va à "Balconville" assis en avant quand le soleil plombe en arrière et en arrière quand le soleil est en avant, c'est pas compliqué, nos chaises longues sont courtes, le balcon n'en loge pas deux. Et nos distractions? Chasser les mouches qui s'acharnent sur le goulot d'une petite "Molson", ou encore entendre à journée longue les pétarades diversifiées de la circulation à double sens.

Votre maison est-elle chauffée centralement (gouvernement central) ou bien si c'est une fourniture qui distribue sa chaleur aux dix provinces, pardon, aux dix logements du bloc par des bouches d'air qui débouchent souvent sur l'air du dehors?

Je m'arrête de vous questionner, je n'ai plus l'âge d'un enfant qui fait ça tout le temps; j'ai appris que nous, les petites gens, c'est toujours pareil, il faut se la fermer parce que quand tu vas acheter du pain, du lait, du beurre, tu paies le même prix que le gouverneur général et le premier ministre.

Cher Saint Elliott, je vous promets que lorsque vous aurez répondu à toutes mes questions, moi, et mes semblables, on pratiquera à tour de bras, de tête et de cœur, l'espérance, la charité biblique et même évangélique si vous voulez, car à ce moment-là, j'aurai peut-être le ventre plein, le porte-monnaie pas trop plat et le cœur content. La prière est plus facile quand les tripes ne crient pas plus fort que le murmure des ailes.

Merci de m'écouter si bien, votre voix l'autre soir m'a vraiment touchée. J'ai bien l'espérance de recevoir une réponse. Je me sauve, il faut que je fasse dégeler mon steak haché...

Julienne Côté,
789 av Rougemont,
Ste-Foy,
Le 29 novembre 1976.

la grandeur du pays. A quoi sert de les tenir dans le même coin de pays? Ils n'en sortent pas; alors que pour se comprendre, il faudrait qu'ils soient entendus par tout le pays.

Certes, il y aura de grosses vérités à se dire, des explications à se donner, d'autres bases à poser, des injustices graves à corriger, des droits méprisés à faire respecter, de nombreux points à discuter. Bouillie pour les chats, ces conférences constitutionnelles provinciales et fédérales où l'on discute toujours à dix contre un, car les anglophones contrôlent neuf provinces et le gouvernement fédéral en plus, et encore, il a des provinces dont le Québec a cinq fois la population. Les discussions doivent se faire entre deux seuls partenaires absolument égaux, soit entre deux peuples, un peuple discutant avec un autre peuple et sur le même palier, non entre un peuple vainqueur et un peuple vaincu.

Le moment est venu pour les citoyens Canadiens d'ouvrir leur propre conférence constitutionnelle nationale. Pour la tenir à la grandeur du pays, que le fédéral finance une page bilingue, la même distribuée par tous les quotidiens du pays. Le coût de ce lien d'idées sera infiniment moins élevé et infiniment plus productif que le coût de la destruction du Canada. Anglophones et francophones, frères humains, même si nous avons des difficultés, ça fait bien déjà plus de cent ans que nous vivons ensemble. Nous devrions être assez matures, assez supérieurs pour régler (non écarter) tous les problèmes qui nous divisent et donner à un monde assoiffé de fraternité humaine, le spectacle de deux peuples vivant en paix dans un même pays, le Canada.

Jean Gagnon,
Rue Piché,
Valin, Chicoutimi,
Le 22 novembre 1976.

Le Canada peut encore survivre

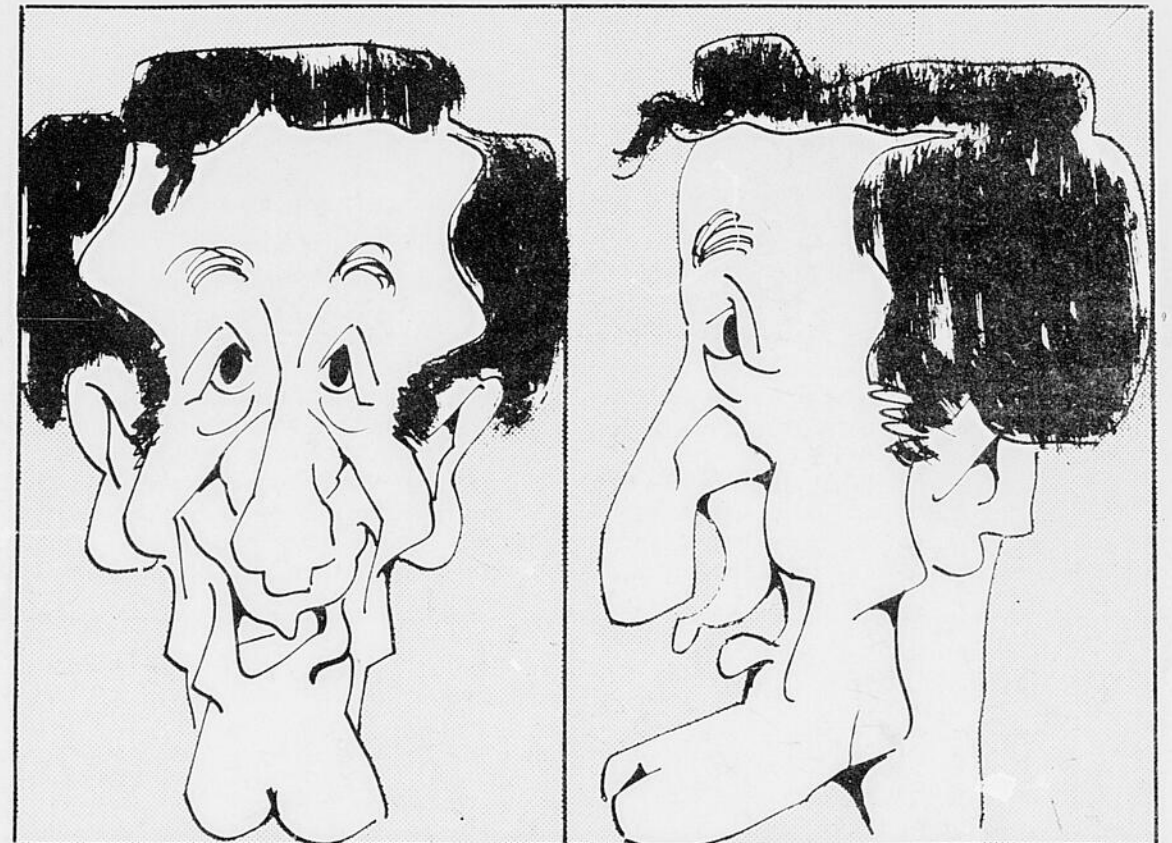
La vague péquiste provient du mécontentement envers Bourassa de laisser pourrir les situations. Le Parti National sortant a peine de ses cendres, le Créditiste n'étant plus pris au sérieux. Il ne restait qu'une issue pour le rejet du régime au pouvoir, voter péquiste. Cette vague n'a pas été soulevée par le programme péquiste. En fait, le vote péquiste fut un vote contre Bourassa, soit on ne peut plus négatif, et surtout exprimé dans un désordre, un péte-mêle indescriptible, tel la sortie d'une salle ravagée par le feu.

Non, définitivement non: mépris, pièges pour amener la violence, représailles économiques, menaces d'emploi de la force ne sauveront pas le Canada. La seule arme que doit utiliser M. Trudeau, l'arme des armes, c'est "l'idée", puisque ce sont les idées qui menent le monde. Un fait indéniable, en 100 ans et plus de confédération, le fédéral n'a pas songé qu'un lien d'idées était nécessaire pour unir les Canadiens.

Devant la sérieuse menace de sécession du Québec, un tel lien est urgent à la survie du Canada. Ce lien, c'est que le fédéral finance immédiatement une page bilingue (le temps est venu de transporter dans la réalité, le bilinguisme), que la même page soit publiée dans tous les quotidiens du pays, les distribuant gratuitement aux chômeurs, aux assistés sociaux et aux gens à faibles revenus pour que, aux quatre coins du pays, d'un océan à l'autre, "a mari usque ad mare", circulent les idées des Canadiens sur l'avenir de leur Canada. Un quotidien, ce professeur à domicile qui rentre chaque jour dans chaque foyer, par cette page bilingue, la même pour tout le pays, les instruit sur les problèmes de survie de leur Canada. Pour se comprendre à la grandeur du pays, il faut pouvoir se dire les mêmes propos, et qu'ils soient entendus à

l'ensemble du pays. A quoi sert de les tenir dans le même coin de pays? Ils n'en sortent pas; alors que pour se comprendre, il faudrait qu'ils soient entendus par tout le pays.

Comme les deux hommes ne disposent que des fins de semaine pour s'occuper des problèmes régionaux, l'agenda du ministre Lessard offrait le samedi, 11 décembre prochain comme date libre la plus rapprochée.



BLOC NOTES

Les commissaires reviennent bredouilles de leur congrès

Rien de bien neuf, finalement, n'est ressorti des assises que tenait la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, et pour voir une finalité un tant soit peu concrète, il faut se rabattre sur les conversations plus imagées émanant des délégués des organismes scolaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean: en ce qui nous concerne tout au moins. Ainsi, alors que l'on abordait en ateliers et en assemblée générale les thèmes "commission scolaire", "gouvernement local" ou "commission scolaire, groupe de pression", et que les idées s'y croisaient sous un angle presque métaphysique, les représentants de la région et tout particulièrement M. Louis Reid, président de la Commission scolaire régionale Lapointe, parlait plus concrètement de l'intervention des commissaires, qui se sont ralliés aux élus du palier municipal, dans le conflit de travail qui sévissait à l'Alcan. Genre d'intervention qui, aux dires de plusieurs, est fort susceptible de se répéter et qui illustre mieux que ne peuvent le faire des tonnes de documents, le souci des administrateurs scolaires de s'impliquer dans le monde qui les entoure.

Car à l'échelle provinciale, derrière les déclarations quelquefois pompeuses et souvent très floues qui ont bâti la façade du congrès tenu à Montréal, on aura senti d'abord la préoccupation des commissaires d'écoles pour une

question qui les touche beaucoup plus profondément qu'ils ne veulent bien l'avouer: celle de leur existence même.

Plusieurs fois, les discussions devaient dériver sur l'omniprésent dossier de l'impôt foncier qui, aux yeux de plusieurs, représente de façon presque exclusive le champ d'autonomie dont jouissent encore les commissions scolaires. L'incertitude est d'autant plus grande à ce niveau que l'on sait fort bien que le programme du Parti québécois prévoit la disparition de l'impôt foncier scolaire. Certains, comme M. Alfred Belzile, président de la Commission scolaire de la Vallée de la Matapédia, et qui prononçait le discours d'ouverture du congrès, étaient presque pathétiques lorsque ce sujet était abordé par les journalistes attachés à la couverture de l'événement.

Et on ne parle qu'à mots couverts d'une refonte des structures des conseils scolaires, en vue d'une diminution du nombre de commissaires, leur trop grand nombre rendant le processus décisionnel lourd et souvent inefficace. Tous sont d'accord pour dire qu'il y a trop de capitaines sur cette galère, mais comme l'exprimait si justement un délégué de la région, "tout le monde veut aller au ciel, mais personne ne veut mourir"...

Bref, par-delà la vocation élargie et revalorisante de gouvernement local, de force politique, de groupe de pression, que veut se donner la

commission scolaire, on discerne très bien l'inquiétude qui assaillit les élus scolaires sur leur avenir, sur leur nécessité même qui, plusieurs commissaires semblent le croire lorsqu'ils songent anxieusement à une administration gérée par des technocrates, n'est pas évidente aux yeux de tous les citoyens.

Mario Roy

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être resumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Au coût de \$1,4 million

Alma lance un plan de rénovation de quartier

par Serge Cloutier

ALMA— Le Programme d'amélioration de quartier, dont le coût total atteindra \$1,4 million, est maintenant lancé officiellement à Alma. Ce programme spécial, réalisé en étroite collaboration avec les résidents du secteur désigné, doit durer environ trois ans.

Après avoir choisi le périmètre du quartier à améliorer, on procède maintenant à l'information intensive auprès des citoyens concernés, qui sont d'ailleurs regroupés dans un comité de citoyens spécialement mis sur pied pour ce programme.

St-Jean-Eudes demande un foyer pour vieillards

JONQUIÈRE— C'est maintenant vers l'obtention d'un foyer pour personnes âgées que s'oriente l'action du comité de citoyens du quartier Saint-Jean-Eudes, à Jonquière.

Dans un communiqué rendu public hier, l'organisme a fait savoir qu'il a décidé de mettre en circulation deux pétitions à cette fin.

L'une d'elles, réclame la construction de l'édifice, à Saint-Jean-Eudes. L'autre vise à dénombrer le nombre de personnes âgées aptes et désireuses d'habiter cette résidence.

On compte présenter les documents au conseil de ville de Jonquière "dans les plus brefs délais", c'est-à-dire, vraisemblablement, lorsque les pétitions auront été complétées.

C'est ainsi que mardi le sept décembre, la ville d'Alma et les responsables du comité de citoyens donneront aux gens du quartier une séance d'information portant sur le PAQ.

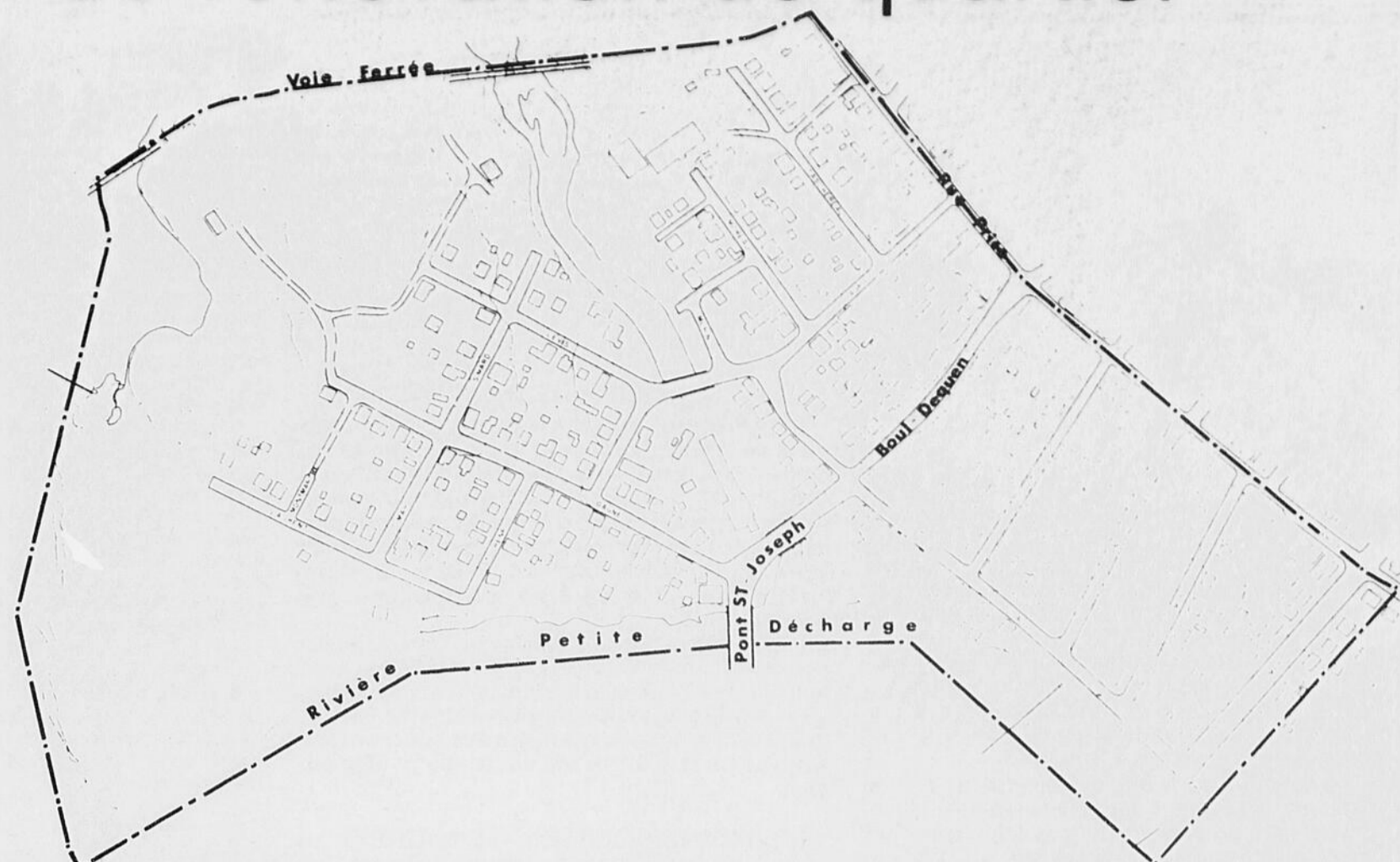
Les personnes qui se rendront à cette séance d'information pourront prendre connaissance des détails du programme. Elles apprendront alors qu'elles auront un rôle déterminant à jouer dans l'élaboration du plan de leur quartier, puis dans la restauration de leur propre bâtisse, dans le cadre du programme de restauration, appelé phase deux.

Financé par la Société centrale d'hypothèque, la Société d'habitation du Québec, et la ville d'Alma, à raison de 50%, 25%, et 25% respectivement, le programme a pour but de repenser les équipements communautaires, les parcs, les services publics, la circulation, et les logements, le tout avec la collaboration des citoyens concernés.

Le PAQ comprend une phase d'enquête, en cours présentement, une phase d'étude du plan, et la réalisation. Et tout en poursuivant le programme d'amélioration, on mettra en branle le programme parallèle de restauration des logements, qui devrait commencer dans quelques mois.

On procédera prochainement à l'engagement d'un coordonnateur, dont le bureau sera probablement situé dans le quartier même, afin de faciliter aux citoyens concernés les rapports avec les responsables de l'exécution. On veut donc refaire le quartier selon la volonté même des gens qui l'habitent.

Le programme doit coûter environ \$560 000 à la SCHL, et près de \$300 000 à la SHQ et à la ville d'Alma.



UN QUARTIER À AMÉLIORER— Le quartier choisi à Alma est le plus âgé des secteurs de la ville. Il est borné au Nord par la rue Price, à l'Est par la rue Eymard, à l'Ouest par la Petite-Décharge, et au Sud par cette

même rivière. Il comprend les rues Gagné, Taché, Tachereau, Sauvé, Moreau, Laurent, Francoeur, Cimon, pour ne nommer que celles-là. On voit sur le plan les limites exactes du quartier.

Ah mon!



Ah oui!

Et cela peut vous arriver... n'importe quand!

Vous heurtez un piéton ou vous vous trouvez mêlé à un accident où quelqu'un est grièvement ou même mortellement blessé.

C'est pour ça que vous avez une assurance Responsabilité Civile: elle protège vos intérêts en cas de poursuites pour dommages corporels ou matériels causés à des tiers par un accident.

Venons-en aux faits.

Vous n'avez probablement pas un montant d'assurance suffisant. Au cours de l'année dernière, les tribunaux canadiens ont accordé des indemnités de plus en plus substantielles aux victimes d'accident. Dans une cause en particulier, cette indemnité était de \$1 100 000.

Les temps changent.

Voilà pourquoi, quelle que soit la compagnie d'assurance avec qui vous faites affaire, nous vous conseillons de porter votre montant d'assurance à \$500 000, et même jusqu'à \$1 000 000.

Ce qu'il vous en coûte de plus pour augmenter votre montant d'assurance de \$50 000 à \$1 000 000? Environ 95¢ par semaine.

Ce n'est pas beaucoup.

Mais c'est rassurant. Et comment!

Pour de plus amples renseignements, appelez votre courtier.

Nous ne voulons pas vous inquiéter, mais il faut tout de même vous présenter les faits.

l'Assurance Royale 
Canada

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

Le sous-ministre Jacques Brunet fait l'éloge du MAS



Jacques Brunet.

Le sous-ministre Jacques Brunet, dans une communication donnée lors d'un déjeuner-causerie de l'Institut d'administration publique du Canada.

"Je crois, a déclaré le docteur Brunet, un médecin spécialiste de l'endocrinologie, devenu sous-ministre en 1970, que le ministère, malgré de nombreuses difficultés, a su conserver son dynamisme, son désir de changement et sa capacité d'autocritique."

Le sous-ministre a adressé le bilan des réalisations du ministère, six ans après la fusion des ministères de la Santé, de la Famille et du Bien-être social.

Pour l'avenir, le docteur Brunet que les observateurs se plaisent à décrire comme "un des grands mandarins du pouvoir québécois s'est par ailleurs appliqué à déterminer les grands défis auxquels devra faire face le ministère au cours des prochaines années."

Selon le sous-ministre, une des principales réalisations du ministère est celle que représente l'application de la loi d'aide sociale en 1970.

Le docteur Brunet établit à \$50,000,000 les crédits affectés mensuellement à ce programme.

Toutes les modifications apportées à ce programme, a déclaré le sous-ministre, ont visé à transformer en un programme de revenu garanti.

Le jeune médecin qui reconnaît lui-même n'avoir aucune expérience administrative lorsqu'il est entré au MAS en 1970, soutient que "les discussions avec le gouvernement fédéral ont permis d'harmoniser les allocations familiales et l'aide sociale, de prévoir un programme de sécurité du revenu pour les années à venir".

Ottawa — Le sous-ministre a cependant admis que les négociations entre Québec et Ottawa ont échoué dans le but de situer "dans un ensemble cohérent les programmes d'assurance-chômage, d'allocations de formation de la main-d'œuvre, de pensions de vieillesse et de supplément de revenu garanti".

Par ailleurs, a estimé le sous-ministre des Affaires sociales, le regroupement des programmes de services sociaux notamment dans les secteurs de l'enfance et des personnes âgées, auront permis une amélioration des services à la population.

"Les services sociaux, a-t-il déclaré, sont devenus accessibles pour tous et ne sont plus considérés comme des services adressant presque exclusivement aux pauvres."

Dans le secteur de la santé, le docteur Brunet soutient que les efforts consentis par le MAS visaient essentiellement à rationaliser l'utilisation des ressources et à orienter les services en fonction des véritables besoins.

Le haut-fonctionnaire ne s'est pas montré peu fier de l'établissement du réseau d'établissements de santé.

Difficultés — Le sous-ministre a identifié les quatre grandes difficultés rencontrées par le ministère des Affaires sociales au cours des six dernières années.

"Je crois que l'on peut regrouper les difficultés rencontrées sous quatre thèmes, soit la gestion, les relations de travail, le professionnalisme et la bureaucratisme."

Selon lui, ce sont les contraintes imposées par la Fonction publique qui sont à la source des problèmes rencontrés sur le plan de la gestion.

"La lourdeur administrative, a reconnu le Dr Brunet, atteint un niveau de perfection inespéré et permet de remplacer un cadre dans six à huit mois dans les meilleures conditions. Aucune entreprise privée, a-t-il poursuivi ne survivrait à de telles performances."

Aussi, le médecin-administrateur souhaite-t-il une réforme en profondeur des politiques de personnel et en réclame le début pour les prochaines années.

Relations de travail — Le sous-ministre reconnaît par ailleurs être incapable d'expliquer le climat difficile dans lequel se sont poursuivies les relations de

travail au cours des dernières années, dans le secteur de la santé et des affaires sociales.

"Je me sens incapable d'expliquer ce phénomène, mais il me préoccupe grandement", s'est contenté de dire le Dr Brunet, évitant manifestement toute déclaration à caractère politique.

Outre la simple maturation de la société, le sous-ministre pense qu'un effort de concertation vers des objectifs communs pourrait être de nature à assainir le climat.

Parmi les autres difficultés rencontrées, le médecin a cité le professionnalisme accru, les tensions qu'il occasionne et surtout la bureaucratisme et la centralisation excessive "qui n'était pas voulue, mais qu'il faut corriger".

Objectifs — Selon le Dr Brunet, la décentralisation souhaitée dans tous les milieux dépend de la réalisation de quatre conditions:

— transfert progressif au niveau local et régional des responsabilités qui peuvent y être assumées;

— réduction des interventions du ministère;

— réduction des effectifs du ministère des Affaires sociales;

— élimination, au niveau régional, des organismes qui assument les rôles du MAS.

"La réalisation de ces objectifs, a conclu le sous-ministre, est un défi nouveau qui exigera de la part des établissements une grande rigueur mais qui devrait accroître la motivation du personnel."

LE DENEIGEMENT

A chaque année, à pareille date, les chefs de police de la région invitent les automobilistes à ne pas stationner leur véhicule dans les rues, au cours de la nuit, afin de faciliter le déneigement. Toute contravention à ce règlement expose le propriétaire à voir son véhicule remorqué à ses frais tout en héritant d'une contravention. Il est aussi rappelé aux citoyens qu'il est interdit de placer dans la rue la neige provenant du déblaiement des entrées et que les promenades des motoneiges dans les rues sont interdites.

LE BELIER DE BARDOT

Un inconnu a tranché la gorge du bélier mascotte de Brigitte Bardot et s'est enfui avec sa dépouille. "Toute cette histoire est à la fois horrible et dangereuse", a déclaré Olga Horstig, l'impressario de la vedette. Le danger, a-t-elle expliqué, provient du fait que la chair du bélier, que Brigitte avait prêtée à un fermier de ses voisins, à Montfort-l'Amaury, près de Paris, est impropre à la consommation.

Le fermier avait en effet emprunté le bélier pour qu'il couvre six brebis et, à cette fin, on avait administré à l'animal des médicaments spéciaux. Il est maintenant à craindre, pense Brigitte Bardot, que la viande ne soit revendue à des bouchers peu scrupuleux et ne devienne un danger pour le public.

FRANCE CASTEL SE MARIE

La populaire chanteuse France Castel épousera, le 17 décembre, le Dr Jean Guimond, fils du Dr Vincent Guimond, de Chicoutimi. La cérémonie nuptiale aura lieu au Palais de justice de Chicoutimi, à 17 h, et sera présidée par l'adjointe au proto-notaire, Mlle Gabrielle L'Espérance. Le Dr Guimond aurait connu France



Castel par l'entremise de son cousin Claude Quenneville, annonceur de la télévision de Radio-Canada.

COUPURES DU COURANT

L'Hydro-Québec n'hésitera pas à couper l'électricité pour des périodes d'une quinzaine de minutes, cet hiver, si les Québécois font un usage abusif de l'électricité.

C'est l'avertissement lancé, par un porte-parole de la société d'Etat, M. Jules Harvey, directeur-adjoint de la région Montmorency (Québec). M. Harvey était auparavant directeur régional au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

"Il ne s'agit pas de prendre panique, a expliqué M. Harvey, au cours d'un entretien téléphonique, mais de faire en sorte de ne pas faire sauter les plombs aux installations de l'Hydro."

Il a précisé que l'Hydro-Québec pourrait procéder à des interruptions par secteur de la province, surtout durant la période de pointe, entre 17 heures et 19 heures.

LE GROS LOT



Un journaliste au service d'une cartonnerie

de Ville LaSalle depuis 13 ans, a mérité le plus gros lot jamais payé par Loto-Perfecta, un montant de \$659,308. M. R. Bertrand déposera, dit-il, tout son avoir à la banque avant de recevoir les conseils que M. Paul-André Michaud, président de Loto-Québec, veut bien lui offrir quant au placement de sa fortune.

LES BARBUS

Les dirigeants du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi viennent de modifier la formule de son "Concours de barbus". Pour les participants, il y aura maintenant une initiation (à tous les vendredis soirs, de 18 h. à 20 h. au Club de Yacht de Chicoutimi) et la finale aura lieu au sous-sol de l'église Saint-Nom-de-Jésus pendant la période de festivités de 1977. La première initiation, le mercredi, 3 décembre, est réservée aux dirigeants du Carnaval-Souvenir.



CHEF DE L'ORDRE

Même si ses brigadiers ont encaissé un cuisant revers de 11 à 3, en fin de semaine, contre l'équipe de la Sûreté municipale de Québec, le chef Gérard Giroux a su garder le parfait contrôle de ses joueurs. De mauvaises langues veulent qu'il songe à succéder à Scotty Bowman afin d'assurer l'ordre au sein de la formation des Canadiens.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

CLUB RICHELIEU: Le souper hebdomadaire du club Richelieu de Chicoutimi aura lieu mercredi, à 18 h. 30, à l'Hôtel Chicoutimi.

LIGUE LA LETCHE: Désirez-vous allaiter votre bébé? Désirez-vous recevoir de l'information sur l'allaitement maternel? Si oui! la ligue La Letché vous invite à l'une ou l'autre de ses rencontres, le mercredi, 1er décembre.

Jonquières: au sous-sol du presbytère Sainte-Famille. Tél.: 547-2244.

Chicoutimi: une rencontre se tiendra au centre paroissial Sainte-Anne, 2592, Roussel, Chicoutimi-Nord. Tél.: 548-7798.

Alma: au sous-sol de l'église Saint-Sacrement, quartier Naud, Alma. Tél.: 668-8089.

CLUB PHOTOS

Le Club photos de Chicoutimi invite tous ses membres à ses réunions hebdomadaires tous les mercredis, à 19 h. 30, au chalet du Parc Rosaire-Gauthier, rue Bégin, Chicoutimi. Tu veux découvrir le monde merveilleux de la photo, on t'attend, tu seras le bienvenu. Apporte tes photos et ta caméra. N'oublie pas.

JONQUIERE

CLUB KIWANIS: Le souper hebdomadaire du club Kiwanis Saguenay, aura lieu mercredi, à 18 h. 30, à l'hôtel Paul-Baillargeon.

CLUB KIWANIS: Le souper hebdomadaire du club Kiwanis du quartier Arvida, aura lieu mercredi, à 18 h. 00, au Manoir du Saguenay.



DANS L'INTIMITE DE RENE

Peu bavard sur sa vie privée, le nouveau premier ministre du Québec, M. René Lévesque, âgé de 54 ans, est un Gaspésien de naissance. Père de trois enfants, M. Lévesque vit séparé de sa femme depuis maintenant 6 ans. Le chef du gouvernement québécois a étudié le droit jusqu'en 1943, alors qu'il devint correspondant de guerre américain en Europe. C'est au cours des années 50 qu'il se tailla une place de choix comme animateur à la télévision. Il est entré dans l'arène de la politique provinciale en 1960, où il accéda immédiatement au poste de ministre des Richesses naturelles. Certains ont déjà considéré M. Lévesque comme un candidat au poste de premier ministre du Canada... Ces faits sont racontés dans l'édition du 29 novembre du magazine Time.

Soulagez les maux de dos qui pourraient être causés par un mauvais fonctionnement des reins. Les pilules Dodds peuvent vous aider.

Les pilules Dodds stimulent l'action des reins pour aider à soulager les maux de dos et la sensation de fatigue. Faites confiance aux pilules Dodds pour les reins.

Recherchez l'emballage avec la rondelle bleue, vendu dans votre pharmacie.



Marque de commerce
G. T. Fulford Canada Ltd.

Le logement: priorité pour le gouvernement

MONTREAL (PC) — La crise du logement dans les centres urbains constituera vraisemblablement l'une des premières préoccupations du gouvernement Lévesque, au cours de la mini-session qui s'annonce.

Le cabinet aurait d'ailleurs déjà commencé à évaluer la situation.

Le député de Fabre et ministre d'Etat au Développement économique, M. Bernard Landry, a pour sa part déclaré dans une entrevue en fin de semaine, qu'il saisirait ses collègues du cabinet d'une requête formulée par une quinzaine d'associations de locataires de la région métropolitaine. Celles-ci veulent des améliorations aux lois qui régissent le logement.

M. Henri Perreault, de l'Association des locataires de Val-Martin, à Chomedey, a noté les points saillants de ces suggestions: création d'une régie des démolitions, en vue de mettre fin au saccage de certains quartiers populaires; proclama-

tion d'une limite sévère des hausses de loyers et impositions de lourdes amendes en cas d'infraction; gel permanent de toute transformation en association de copropriétaires; reconduction et renforcement de la loi 80 destinée à favoriser la conciliation entre propriétaires et locataires; modification de la loi de la régie des loyers.

Le ministre Landry annoncera probablement, mardi, la date aussi rapprochée que possible, d'une rencontre entre les représentants des associations de locataires et les ministres concernés, soit MM. Marc-André Bédard, Guy Tardif et Pierre Marois, respectivement ministres de la Justice, des Affaires municipales et du Développement social.

Il est à prévoir aussi, selon M. Landry, que le député de Saint-Henri et ministre du Travail, de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Jacques Couture, participera à ces travaux.

LAUREATE AU TITRE DE COSMETICIENNE DE L'ANNEE



Mlle Thérèse Mercier, de la Pharmacie Justin et Luc Maltais, à Chicoutimi est seconde Lauréate au titre de "Cosméticienne de l'année" pour 1976 au Canada. Elle est cosméticienne depuis plus de 20 ans et son expérience professionnelle est indiscutable.

Elle reconnaît également toute l'importance de la formation continue et elle se tient au courant de ce qu'il y a de nouveau dans le domaine en assistant aux cours donnés par les compagnies et en feuilletant les magazines de mode et de soins de beauté.

Mais elle n'hésite pas à avouer qui caractérise la vraie professionnelle, que son expérience s'avère parfois incomplète, lorsqu'elle doit faire face à des problèmes particuliers. Par exemple, une adolescente présentant des troubles cutanés se verra conseiller des principes de nettoyage et des traitements adéquats, mais quand le cas est sérieux, Thérèse envoie immédiatement la jeune cliente au pharmacien ou à un dermatologiste.

L'intérêt personnel que l'on consacre à la cliente constitue pour Thérèse un élément essentiel de la vente. L'homme, surtout, exige ce contact personnel avec un spécialiste et Thérèse prétend que les ventes se font plus facilement sans qu'il soit nécessaire d'insister fortement.

Le domaine des cosmétiques lui a toujours apporté les plus grandes satisfactions et grâce à sa compétence et à son enthousiasme pour son métier, nul doute que cela continuera. Ajoutons que Thérèse Mercier est bien appuyée par une personne bien connue Sabyne Lemay, laquelle a aussi 17 ans d'expérience dans les cosmétiques.

Justin Maltais, Luc Maltais,
PHARMACIENS
28 est, rue Racine, Chicoutimi.
Dépt cosmétiques, tél.: 549-7991.

QUEBEC EN BREF

Funérailles d'un policier

QUEBEC (PC) — Les funérailles de l'inspecteur-chef Bernardin Grenier, commandant intérimaire de la division de Québec de la Sûreté du Québec, auront lieu mercredi. M. Grenier est décédé en fin de semaine à l'âge de 48 ans. Il était au volant de son automobile qui a fait une embardée dans la côte Saint-Sacrement, à Québec. L'autopsie a révélé qu'il avait été terrassé par une thrombose coronarienne.

Visiteurs taiwanais

MONTREAL (PC) — Des hommes d'affaires taiwanais, en visite à Montréal, ont déclaré que le commerce entre leur pays et le Canada n'a jamais souffert des repercussions de l'interdiction faite aux athlètes de Taiwan de participer aux Jeux de Montréal en tant que représentants de la République de Chine.

"Nous avons un proverbe chinois qui dit que les choses du passé appartiennent au passé", a commenté M. Lin Chi-chun, alors qu'avec 17 autres hommes d'affaires il arrivait à Montréal, via Vancouver, pour une mission commerciale de prise de contact.

Le commerce entre les deux pays "a tranquillement progressé depuis les Jeux olympiques", a ajouté M. Lin, qui est président de la Chambre de Commerce de Taipei.

"Les rapports personnels n'ont pas été affectés", a souligné M. Tsen Ting-hou.

Rappelons que le Canada, qui ne reconnaît que la République populaire de Chine (Pékin), a refusé de recevoir les athlètes taiwanais aux Jeux d'été de Montréal en tant que représentants de la République de Chine (Taïpeh). Les athlètes auraient pu participer en tant que représentants de Taiwan (Formose).

Les officiels taiwanais ont refusé et leurs athlètes sont rentrés chez eux.

Les hommes d'affaires ont été invités à Montréal par la Chambre de Commerce de Laval.

Amende à un médecin

QUEBEC (PC) — Un médecin de Sainte-Foy, en banlieue de Québec, le Dr Gérard-Claude Tremblay, a écopé d'une amende de \$14,556, lundi, pour une infraction à la loi du ministère du Revenu du Québec.

La sentence a été prononcée par le juge Gilles Lahaie, de la Cour des sessions de la paix.

Le médecin était accusé d'avoir éludé un impôt de \$11,645, en omettant d'inclure dans ses revenus déclarés un montant de \$36,568 durant l'année d'imposition 1971.

Le juge lui a accordé un délai de six mois pour payer l'amende. A défaut de paiement dans ce délai, l'accusé devra purger une peine d'un an de prison.

Hydro-Québec

THETFORD-MINES (PC) — Trois réclamations présentées par des citoyens de la région de l'amianté contre l'Hydro-Québec, à la suite de pannes d'électricité survenues entre le 14 et le 18 mai dernier, viennent d'être rejetées par le juge James Johnson, de la Cour des petites créances du district de Megantic.

Les requérants étaient un travailleur à la mine Cupra, de Stratford, qui exigeait le remboursement du salaire perdu au montant de \$242, un agriculteur de Saint-Pierre-de-Broughton, qui avait dépensé \$137 pour la location d'une génératrice et en main d'oeuvre pour la traite de ses vaches, et un citoyen de Saint-Ferdinand qui avait perdu \$67 en aliments congelés.

En rendant sa décision, le juge Johnson a expliqué qu'il s'agissait de pannes majeures qui ne pouvaient être réparées par les employés-cadres, ces derniers ne disposant pas de l'équipe nécessaire. Ces pannes s'étaient produites durant un arrêt de travail des employés syndiqués de la société d'Etat.

Retour au travail

BAIE-COMEAU (PC) — Le travail a repris, lundi, sur le chantier de construction de la centrale hydro-électrique Outardes 2, non loin de Baie-Comeau, de même qu'à Manic 3 et Manic 5, après une grève qui aura duré un peu moins de cinq jours.

Les travailleurs de la construction à l'emploi de l'Hydro-Québec se sont prononcés par un vote de 93 pour cent, en fin de semaine, en faveur de l'entente de principe intervenue, jeudi dernier, entre leurs représentants syndicaux (CSN) et ceux de la société d'Etat.

Un porte-parole du Syndicat national de la construction de Hauteville a déclaré que la majorité des syndiqués étaient retournés au travail et que les autres devraient le faire dans le courant de la semaine.

Le protocole de retour au travail accordé aux travailleurs demeurant à l'extérieur de la région un délai de sept jours pour retourner sur les chantiers.

Salaires

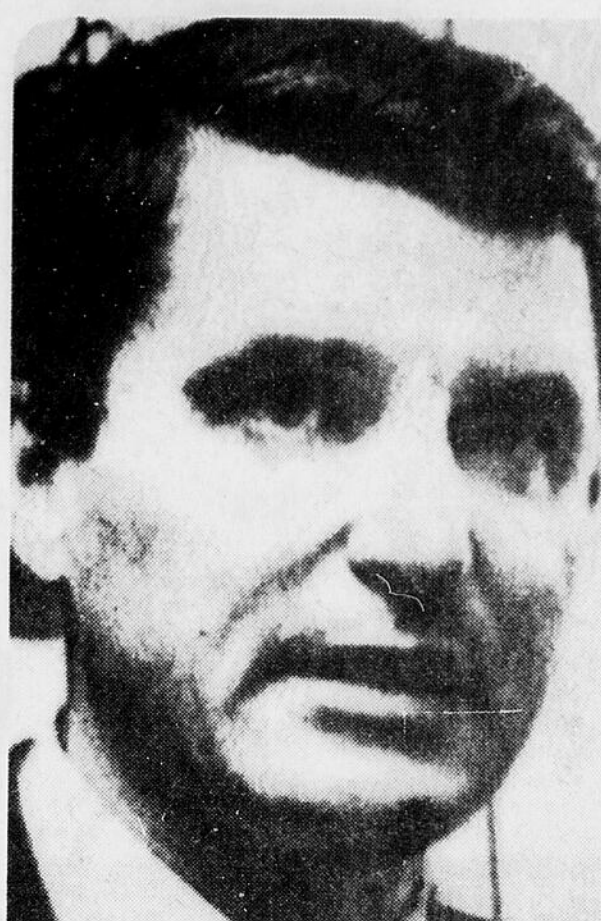
Le nouveau contrat de travail, qui remplace celui échu depuis le 27 mai dernier, prévoit des hausses salariales variant de \$1.43 l'heure dans le cas du journalier, à \$3.34 pour le plombier, réparties sur une période de trois ans, ainsi que des améliorations au chapitre des frais de transport et de la pension.

Quant à la semaine de travail, elle demeure fixée à 45 heures, réparties sur quatre jours et demi. Cinq de ces 45 heures seront toutefois rémunérées à temps et demi.

Par ailleurs, quelque 25 employés de l'Hydro-Québec affectés aux relevés techniques poursuivent la grève déclenchée, jeudi dernier.

Les négociations dans leur cas doivent reprendre, mardi, en présence d'un conciliateur.

Selon un porte-parole de leur syndicat, également affilié à la CSN, le conflit porte principalement sur les clauses à incidence monétaire.



Rodrigue Tremblay

Lutte contre le chômage

Coup de fouet pour stimuler les investissements au Québec

MONTREAL (PC) — Le nouveau ministre de l'Industrie et du Commerce a annoncé son intention de "stimuler les investissements" au Québec, afin de faire baisser le taux de chômage, qui est actuellement de 10.1 pour cent.

Sur les ondes d'un poste radiophonique de langue anglaise, M. Rodrigue Tremblay a déclaré qu'on allait encourager les investissements étrangers, tout en donnant la priorité à la petite et à la moyenne entreprise.

Il a d'ailleurs prédit que les relations de travail allaient "s'améliorer énormément" sous le gouvernement péquiste, rendant ainsi le Québec plus concurrentiel sur le marché international des investissements.

Quant aux relations que le Québec entend entretenir avec le gouvernement fédéral, elles vont se renforcer, selon le ministre, de façon à créer des liens encore plus étroits avec le Canada et les Etats-Unis.

"Si le Québec possède plus de pouvoir économique et politique, cela ne signifie pas que la collaboration va cesser. Je crois, au contraire, qu'elle va s'intensifier."

On va pouvoir, ainsi, améliorer la situation actuelle, où "la plupart des décisions économiques im-

portantes sont prises à Ottawa, avec très peu de consultation avec les provinces".

Subventions

M. Tremblay a souligné que le déficit de \$1 milliard du Québec allait restreindre les subventions directes à l'industrie, mais qu'il valait mieux qu'il en soit ainsi.

"Cette politique a un effet beaucoup plus fort sur l'investissement réel que les subventions directes. Il en va de leur intérêt de se moderniser. Le taux de change est en baisse et cela est excellent pour l'exportation."

Le ministre a annoncé qu'il voulait soumettre à ses collègues un projet pour faire de l'aéroport Mirabel "un pôle d'attraction de l'industrialisation dans la région de Montréal".

Il s'agit de créer un parc industriel près de l'aéroport. Après entente avec le gouvernement fédéral, on pourrait diminuer les frais de douane pour l'entreposage des marchandises et leur exportation.

M. Tremblay a répété, d'autre part, que le Parti québécois n'était pas une formation socialiste, mais bien social-démocrate, et que le gouvernement n'avait pas l'intention de se lancer dans une "vague de nationalisations".

Moins "d'éléphants blancs"

Le PQ cherche une formule pour diminuer le coût de la tour et du toit du stade

MONTREAL (PC) — Les ministres du Parti québécois étudient la possibilité de modifier les plans concernant le toit relevable et la tour de 550 pieds du stade olympique pour les remplacer par un toit fixe et moins coûteux.

Cependant, le ministre des Finances Jacques Parizeau a souligné que le cabinet péquiste n'avait pris aucune décision. "C'est un des premiers dossiers sur lequel j'entends me pencher sérieusement cette semaine", a-t-il dit.

Plusieurs des membres du cabinet ont déjà recommandé qu'il soit mis fin aux dépenses gouvernementales relatives aux "éléphants blancs" comme le stade olympique à cause du déficit de \$1 milliard hérité de l'administration libérale sortante.

Le ministre de la Jeunesse, des Loisirs et des Sports, M. Claude Charron, a déclaré, lundi, qu'il serait en faveur de modifier le projet de toit relevable qui devait couvrir le stade.

M. Charron a toutefois démenti une nouvelle publiée dimanche et selon laquelle la construction d'un toit fixe commencerait dès que possible. Le ministre a confirmé, au cours d'une interview, qu'aucune décision n'avait encore été prise.

M. Charron a tenu à préciser que, durant la campagne électorale, le PQ avait toujours maintenu que la construction du toit du stade devrait être achevée de façon à permettre l'utilisation des installations olympiques durant toute l'année car on y avait

déjà dépensé \$788 millions.

Toit nécessaire

Selon M. Charron, l'utilisation du stade 365 jours par année au lieu de 180 jours — période maximale durant laquelle on pourrait utiliser le stade sans toiture — serait bénéfique pour le gouvernement. Ainsi, l'augmentation possible des coûts de construc-

tion serait contrôlée et les recettes provenant de la location du stade permettraient de défrayer le déficit olympique de \$1 milliard.

Le stade devrait être terminé "de la façon la plus modeste possible", ce qui pourrait entraîner l'abandon ou la modification du projet original de l'architecte parisien Roger Taillibert, a ajouté le ministre.

Le maire de Montréal,

M. Jean Drapeau, avait dit autrefois que le toit gigantesque pourrait devenir une des attractions touristiques de la métropole.

Les pièces nécessaires à la construction du toit relevable sont déjà prêtes et attendent dans un entrepôt de France.

Le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, rencontrera bientôt les députés péquistes qui avaient demandé à la RIO de voir s'il était pos-

sible de changer le projet de toit relevable.

Lundi, le porte-parole de la RIO, M. Jean Riendeau, a déclaré ne pas être au courant de projets de construction révisés concernant le stade olympique.

Récemment, devant une commission parlementaire chargée d'étudier la hausse des coûts de construction des installations olympiques, les députés péquistes avaient demandé à la RIO de voir s'il était pos-

sible de changer le projet de toit relevable. Lundi, le porte-parole de la RIO, M. Jean Riendeau, a déclaré ne pas être au courant de projets de construction révisés concernant le stade olympique.

Tout est affaire de synchronisme

Au bon endroit au bon moment
Air Canada dessert plus de quarante destinations nord-américaines avec une ponctualité et une fréquence dignes des plus grandes compagnies aériennes. Le service de réservations de vingt-quatre heures vous réservera sur-le-champ une voiture, une chambre d'hôtel et votre place à bord d'un vol d'affaires.

L'art de bien voyager

Air Canada offre encore plus aux gens d'affaires: le plaisir de bien voyager, sous le signe de l'hospitalité et de la courtoisie. Pourquoi ne pas profiter des tarifs excursion? Votre voyage d'affaires devient alors une aventure touristique, à prix réduit. Loisir bien mérité! Votre agent de voyage connaît tous les détails de ces tarifs excursion.

Vancouver

- Via Montréal, quatre vols quotidiens: deux le matin, deux l'après-midi

Calgary

- Via Montréal, deux vols quotidiens
- Via Montréal/Toronto, un vol quotidien sauf le dimanche

Edmonton

- Via Montréal, deux vols quotidiens sauf le samedi et le dimanche: un à midi, un l'après-midi

Winnipeg

- Via Montréal, trois vols quotidiens: un le matin, deux l'après-midi

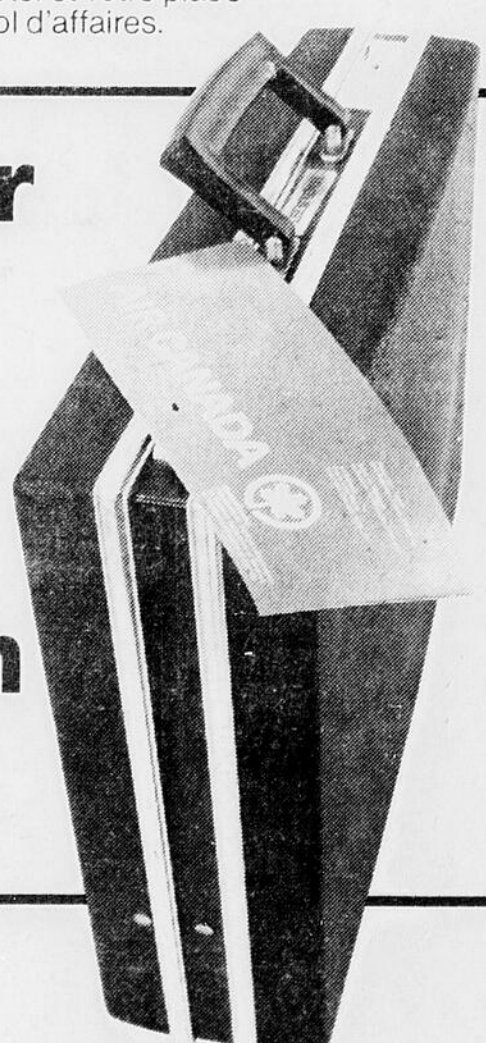
New York

- Via Montréal, cinq vols quotidiens sauf le samedi et le dimanche: deux le matin, deux l'après-midi, un le soir

Chicago

- Via Montréal, trois vols quotidiens: un le matin, deux l'après-midi en 727 de Montréal

Horaires en vigueur le 31 octobre 1976



Onyva?
Onyva!

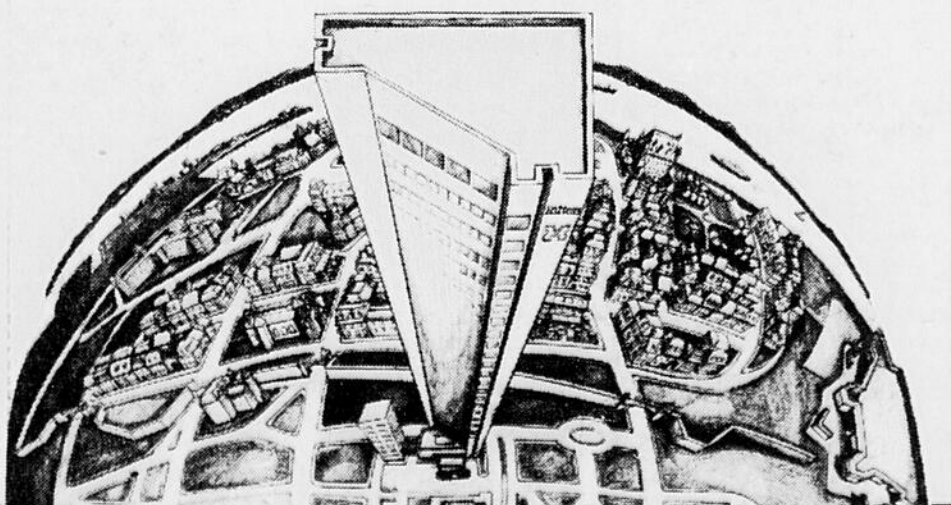
AIR CANADA



Québec Hilton

Au coeur de Québec

Pour réserver, et pour obtenir des informations sur nos spéciaux de week-end, appelez votre agent de voyages, tout hôtel Hilton ou du CN, ou le Hilton Reservation Service. Autres hôtels administrés par Hilton au Canada: l'Hôtel Vancouver et le Reine Elizabeth, à Montréal; l'hôtel du CN, le Montréal Aéroport Hilton et le Toronto Airport Hilton.



CANADA EN BREF

Etat de santé de Caouette

OTTAWA (PC) — L'état de santé de l'ancien chef du Crédit social, M. Réal Caouette, s'est légèrement amélioré, apprend-on lundi. M. Caouette avait subi une intervention chirurgicale à cœur ouvert, la semaine dernière, à l'hôpital général d'Ottawa.

L'homme politique, qui est âgé de 59 ans, demeure toutefois inconscient et est toujours à l'unité des soins intensifs.

Un de ses proches a révélé lundi matin qu'on ne sait pas encore quand M. Caouette pourra quitter cette unité.

M. Caouette est député du Temiscamingue aux Communes. Il fut élu pour la première fois en 1946.

Morts accidentelles

Douze personnes ont péri dans des accidents de la circulation et une autre est morte dans un accident de moto, au Québec, durant le week-end.

Pour l'ensemble du pays, un relevé de La Presse Canadienne indique que 35 personnes sont mortes accidentellement dont 31 dans des accidents de la route entre 18 h. vendredi et minuit dimanche.

Dix-sept personnes ont été victimes d'accidents mortels en Ontario, deux au Nouveau-Brunswick, deux également en Colombie-Britannique et une en Alberta.

Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Manitoba et la Saskatchewan n'ont aucune mort accidentelle à signaler pour le week-end.

Les victimes d'accidents industriels, de meurtres et de suicides ne figurent pas dans le relevé de la PC.

Tragédie

TIMMINS, Ontario (PC) — Huit membres de deux familles ont été tués, dimanche soir, dans la collision d'une voiture et d'une camionnette, sur la route 144, à une douzaine de milles de Timmins.

La police a identifié les passagers tués dans la camionnette comme étant Mme Blanche Goulet, 72 ans, son fils Maurice, 51 ans, et sa fille Germaine Levasseur, 44 ans, tous de Sudbury.

Ont perdu la vie dans l'autre véhicule: M. Thomas Maher, 31 ans, sa femme Nina, 30 ans, et leurs enfants Gerald, 11 ans, Victoria, 9 ans, et Derek, 6 ans, tous de Foley.

La police a précisé qu'une légère couche de neige recouvrait la chaussée au moment de l'accident.

Extorsion

TORONTO (PC) — Deux Torontois ont été accusés lundi matin de tentative d'extorsion contre une banque de cette ville.

Les deux hommes, selon la police, auraient abandonné un paquet sur un comptoir d'une succursale de la Banque de Montréal. Ils ont ensuite fait parvenir un message au directeur de la banque réclamant le dépôt d'une somme de \$60,000 à un endroit précis, menaçant de faire sauter le paquet si la banque n'obtempérait pas.

Les employés ont quitté immédiatement les lieux. Les spécialistes en désamortissement ont ouvert le paquet pour n'y découvrir qu'une enregistreuse et une torche d'alarme.

Noyade

OTTAWA (PC) — Un employé du service de sécurité de la compagnie E. B. Eddy, à Ottawa, s'est noyé dans la rivière Chaudière, dimanche soir, en tombant d'une échelle.

La victime avait réussi à s'agripper à un poteau de fer et deux compagnons ont tenté de lui faire parvenir une corde, mais en vain. Le corps de Barry Edwin Murphy, âgé de 21 ans, a été repêché lundi matin par les plongeurs de la police d'Ottawa.

Arrestations

TORONTO (PC) — Les policiers torontois ont été occupés durant le dernier week-end de la coupe Grey, précédant à de multiples arrestations.

Les autorités ont fait savoir que 32 personnes ont été appréhendées pour ivresse sur la voie publique, un homme pour conduite dangereuse, trois autres pour avoir consommé de l'alcool à l'extérieur de leur résidence et deux femmes pour prostitution.

Cinq personnes ont aussi été accusées d'assaut ayant causé des blessures, trois de méfaits publics, deux de vol et 22 pour avoir vendu des billets pour le match de la coupe Grey à un prix supérieur à leur valeur nominale.

Déraillement

SCHREIBER, Ontario (PC) — Trente et un wagons d'un train de marchandises du Canadien Pacifique ont déraillé, samedi soir, près de Schreiber, en Ontario. On ne signale aucun blessé.

Les wagons ont quitté les rails sur la ligne principale du CP, en bordure du lac Supérieur près de la route Transcanadienne.

Les passagers du train transcontinental ont dû être transportés par autobus de White River à Schreiber, où ils ont pris place à bord d'un second convoi se dirigeant vers l'ouest.

On ne connaît pas encore la cause du déraillement.

CARE

OTTAWA (PC) — L'agence CARE du Canada a donné \$25,000 à l'intention des victimes du récent séisme qui aurait fait quelque 6,000 morts en Turquie.

L'équipe permanente de CARE en Turquie a immédiatement fourni des équipements, déjà entreposés à Ankara par les dirigeants internationaux de l'agence.

Plus tôt cette année, plus de \$500,000 avaient été versés par l'intermédiaire de CARE du Canada aux victimes du tremblement de terre du Guatemala.

Auto

WINDSOR, Ontario (PC) — Les Travailleurs unis de l'automobile ont ratifié dimanche un contrat de travail de trois ans avec la compagnie Chrysler.

L'entente de principe avait été initiée mercredi dernier, quatre heures seulement avant l'heure prévue pour le débrayage des 13,500 employés de Chrysler dans cinq usines de la région de Windsor.

Quelque 61 pour cent des 2,000 syndiqués qui se sont prévalus de leur droit de vote ont approuvé le nouveau contrat de travail.

À l'usine de montage des camions, toutefois, la majorité des employés ont dénoncé l'entente intervenue.

Prévention de toute discrimination

Projet de loi prévoyant la création d'une Commission des droits de l'homme

par Paul Bennett

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Justice, M. Ron Basford, a déposé hier, aux Communes, un projet de loi qui prévoit, outre la création d'une Commission canadienne des droits de l'homme, une série de dispositions visant à prévenir, au sein des institutions relevant du gouvernement fédéral, toute discrimination fondée sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, l'âge, le sexe ou le statut marital.

Ce projet de loi constitue en fait une version remaniée du bill sur les droits de la personne présenté en juillet 1975 par le ministre de la Justice de l'époque, M. Otto Lang, et que le gouvernement avait dû retirer à la suite de nombreuses critiques quant à la formulation de certains articles de ce projet de loi.

Le nouveau texte de loi comporte certaines innovations par rapport au projet de loi précédent, particulièrement au chapitre de la protection des handicapés physiques, de la discrimination fondée sur le sexe, de la publicité haineuse et de la protection du public contre les renseignements d'ordre personnels colligés par le gouvernement et ses agences.

Toutefois, certaines demandes précises formulées par des groupes de pression, telle que l'inclusion parmi les motifs de discrimination des critères de la langue ou de l'orientation sexuelle, ont été écartées par le gouvernement.

Au cours d'une conférence de presse qui suivait le dépôt du bill, le ministre de la Justice, M. Basford, a expliqué que, dans les cas de discrimination fondés sur la langue, une protection suffisante était assurée par la Loi sur les langues officielles, adoptée en 1969. Il aurait été superflu, selon M. Basford, d'inclure ce critère parmi les causes de discrimination.

En ce qui concerne l'orientation sexuelle des individus, que les mouvements de défense des homosexuels jugent insuffisamment protégée par la loi, le ministre a défendu la position du gouvernement en soulignant qu'aucune des chartes provinciales des droits de l'homme ne reconnaissait explicitement ce problème et que le fédéral devait se fonder sur les précédents établis par les provinces pour rendre sa propre loi crédible.

Même si le Canada possède sa Charte des Droits de l'homme depuis 1960, il n'existe actuellement, dans les lois et règlements fédéraux, que des dispositions antidiscriminatoires fragmentaires. Par ailleurs, toutes les provinces canadiennes, sauf l'Île-du-Prince-Édouard, possèdent déjà leur propre commission des droits de l'homme, dont l'autorité ne s'étend toutefois qu'aux organismes relevant de leur juridiction et aux domaines de leur compétence.

Troisième trimestre

Croissance de 0.8 p.c. de l'économie canadienne

OTTAWA (PC) — Au cours du troisième trimestre de 1976, l'économie canadienne a enregistré une croissance, en termes réels, de 0.8 pour cent, a annoncé hier Statistique Canada.

Cette hausse d'une augmentation de 2.0 pour cent du produit national brut, qui a atteint \$187.0 milliards au troisième trimestre, et dont on a soustrait la variation des prix.

Selon Statistique Canada, cette croissance en termes réels est due à une modeste accumulation des stocks, ainsi qu'à l'augmentation des dépenses personnelles, de la balance commerciale en biens et services et des dépenses publiques courantes.

Statistique Canada souligne par ailleurs, pour le troisième trimestre de 1976, le plus faible taux d'inflation depuis trois ans, une baisse des investissements, une hausse des exportations et une baisse des importations, une diminution du revenu personnel disponible, de même que de faibles bénéfices pour les corporations.

L'économie

Passant en revue le mouvement de l'économie au cours des 12 derniers mois, Statistique Canada signale que le taux de croissance, "un peu faible par rapport aux périodes correspondantes du passé", s'est fixé en moyenne à un pour cent par trimestre.

Dans son budget de mai dernier, le ministre des Finances, M. Donald Macdonald, prévoyait un taux de croissance de cinq pour cent de l'économie canadienne pour l'année en cours.

Récemment, il a indiqué que la croissance pourrait être plus lente que prévu.

Les dépenses personnelles en biens et services se sont accrues de 1.1 pour cent au troisième trimestre, notamment au chapitre des biens semi-durables et non-durables. Les produits alimentaires ont connu une forte demande, tandis que les ventes de voitures neuves ont baissé par rapport au dernier trimestre.

Congrès spécial du Parti acadien

ROBERTVILLE, Nouveau-Brunswick (PC) — Le Parti acadien du Nouveau-Brunswick a décidé, dimanche, de convoquer un congrès spécial de cette formation politique afin de planifier ses futures orientations.

Les congressistes étudieront également l'idée de créer un Etat indépendant francophone dans cette province.

Le président du PA, M. Jean-Pierre Lanteigne, a affirmé que le Parti acadien devra faire un choix parmi quatre options en vue de promouvoir les régions francophones du Nouveau-Brunswick. Il peut réclamer une alliance avec le Québec si cette province devient indépendante, promouvoir la formation d'un Etat francophone indépendant à l'intérieur du Nouveau-Brunswick; réclamer l'indépendance pour le Nouveau-Brunswick francophone; ou poursuivre son travail actuel de porte-parole des Acadiens du Nouveau-Brunswick.

Les 75 délégués qui ont assisté à la réunion annuelle du parti, durant le week-end, ont aussi décidé que le congrès du printemps prochain remettra en question la politique actuelle du parti afin de décider s'il se donnera une base socialiste, s'il fondera ses espoirs sur le sentiment nationaliste ou s'il comblera ces deux options dans son manifeste politique.

M. Lanteigne a déploré que le Parti acadien ait connu une période creuse depuis un an, "n'ayant pas participé aux événements dans la province".



Ron Basford

La législation présentée hier par M. Basford vise donc à palier à cette lacune et à faire observer dans les faits les principes contenus dans la Déclaration canadienne des droits de l'homme.

Commission

En plus d'énumérer les motifs sur lesquels tout citoyen pourra dorénavant se fonder pour dénoncer un acte

comme discriminatoire, le nouveau projet de loi propose la création d'une commission chargée de faire respecter les dispositions générales de la loi, ainsi que d'un poste de protecteur du citoyen chargé d'appliquer les dispositions concernant les droits en matière de renseignements personnels.

La Commission canadienne des droits de l'homme sera composée de cinq à huit membres, dont un président et un vice-président nommés à plein temps. La commission sera une institution indépendante répondant directement de ses initiatives au Parlement, et dont les membres ne seront révocables que sur adresse du Sénat et de la Chambre des communes.

Lorsque la commission recevra une plainte, elle tentera d'abord de résoudre le conflit par voie de conciliation. Si cette approche échoue, la commission pourra ensuite constituer un tribunal, dont l'ordonnance sera exécutoire. Toutefois, toute personne qui se sentira lésée par une décision du tribunal pourra aller en appel devant la Cour fédérale.

Ombudsman

L'une des principales dispositions du bill prévoit le droit pour toute personne d'avoir accès aux renseignements de nature personnelle que possède sur elle le gouvernement fédéral ou ses agences, et de les faire rectifier le cas échéant.

Bien qu'elle soit assortie de certaines exceptions, cette disposition comporte également le devoir pour le gouvernement de justifier ses motifs en cas de refus de sa part de mettre ces renseignements à la disposition d'une personne qui en fait la demande.

Afin de faire appliquer ce principe, le bill prévoit la création de la charge de commissaire à la protection de la vie privée. Ce protecteur (ou ombudsman), tout en étant membre de la commission, aura pour tâche de voir à ce que les individus puissent exercer leur droit de vérifier, corriger et contrôler l'utilisation des renseignements personnels les concernant.

Pour faciliter la tâche de l'ombudsman, le gouvernement devra dresser chaque année une liste des banques fédérales de données contenant des renseignements personnels. Le catalogue pourra être consulté partout au Canada. L'individu désirant vérifier son dossier trouvera dans ce catalogue la banque de données qui l'intéresse ainsi que la façon d'obtenir les renseignements.

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME
BOULEVARD TALBOT - CHICOUTIMI - tel. 545-4260

UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS

14 ANS

PARLEZ-NOUS D'AMOUR
UN FILM DE JEAN-CLAUDE LORD
ÉCRIT PAR MICHEL TREMBLAY ET JEAN-CLAUDE LORD
DIALOGUES DE MICHEL TREMBLAY

2e SEMAINE

2e FILM: **FOLLE A TUER**
FOLLE: 7 h. 00.
PARLEZ-NOUS: 8 h. 45. **CINÉMA 7**

18 ANS Adultes

LA CHAIR QUI BRÛLE
2e GRAND FILM — ERIKA BLANC

Chercheuses de PLAISIR

LA CHAIR: 6 h. 40 et 9 h. 40.
CHERCHEUSE: 8 h. 10. **CINÉMA 8**

Comme esprit, c'est spirituel.
Vous seul pouvez l'apercevoir. **POUR TOUS**

WALT DISNEY
Le Fantôme de Barbe Noire
USTINOV JONES PLESHETTE
LA MONTAGNE ENSORCELÉE

2e FILM UN MONDE REEL ET IRREEL...
UN MONDE ENCHANTE...

CAPITOL 543-2200
CANADIEN Alma — 662-3003

DU 3 AU 9 DECEMBRE: DIANA — ROBERVAL

TENSION 18 ANS Adultes

si forte si terrifiante si insupportable
que vous serez cloués sur votre siège!

FIN DE SEMAINE INFERNALE
RITA HAYWORTH présente
BRENDA VACCARO
MONTAGNE DE SEMAINE INFERNALE

PLUS 2e GRAND FILM A CHAQUE CINÉMA

BELLEVUE 542-5519	UN 2e FILM DIFFÉRENT CHAQUE CINÉMA
CINÉMA 1 545-4260 PLACE DU ROYAUME	ALMA ALMA — 662-2992
DIANA ROBERVAL — 275-2233	PLAZA DOLBEAU — 276-5025

Bientôt à Bagotville et Desbiens

Chez Provibec on s'occupe de vous



VIANDES A PRIX D'ESCOMPTE

DEMIE FESSE DE PORC

99¢
LA LIVRE

Rôti fesse de porc CENTRE DE RONDE, LA LIVRE	1.09
Steak de porc FRAIS, LA LIVRE	1.19
Jambon Pic-Nic "PROVIGO" LA LIVRE	.99
Saucisses fumées "PROVIGO" PAQUET 16 ONCES	.73
Foie de porc frais LA LIVRE	.49
Bacon "Canadien" EN MORCEAUX, LA LIVRE	.99
Cretons "C.C.S." BOITE 14 ONCES	1.09



FRUITS ET LEGUMES FRAIS A "PRIX D'ESCOMPTE"

Pommes "Golden" GROSSEUR 125, LA LIVRE	.29	BANANES FRAICHES, LA LIVRE	CHIQUITA OU DOLE
Navets frais DU QUEBEC, LA LIVRE	.08	18¢	SUPER VALEUR
Carottes fraîches CELLO 5 LIVRES	.59		
Champignons frais CULTURE DU QUEBEC, 8 ONCES	.75		

ECONOMISEZ avec les PRODUITS PROVIGO

Poires "Bartlett" "PROVIGO", BOITE 19 ONCES	.61	Beurre de caramel "PROVIGO", FORMAT 28 ONCES	1.07
Maïs en épi "Provigo" BOITE 40 ONCES	.73	Miel pur "Provigo" FORMAT 1 LIVRE	.97
Shortening "Provigo" FORMAT 3 LIVRES	1.58	Poli à meubles CITRON, "PROVIGO", 14 ONCES	1.19

Pour Noël, nous avons
UN CHOIX VARIE DE DINDES
POULETS, OIES et CANARDS
à **PRIX COMPETITIFS**



PAGE PUBLICITAIRE POUR LA SEMAINE DU 29 NOVEMBRE AU 4 DECEMBRE 1976. LES PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS A FLUCTUER.

les Prix d'Escompte

...c'est ben correct!



SUCRE EN POUDRE
BOITE 500 GRAMMES

23¢
SUPER VALEUR

DETERGENT "JOY"
LIQUIDE, ODEUR DE CITRON
COUPON \$0.20 DE RABAIS, 32 ONCES

69¢
SUPER VALEUR

JUS DE TOMATES
"HEINZ", BOITE 19 ONCES

22¢
SUPER VALEUR

ECONOMISEZ TOUS LES JOURS AVEC LES PRIX D'ESCOMPTE PROVIBEC

Biscuits, tartes aux fraises "DAVID", 454 GRAMMES	.79	Chocolat "Baker Chips" FORMAT 12 ONCES	1.05	Sacs à sandwichs Glad	.49
Chocolat petites joies "MARS", CELLO 8 ONCES	.87	Farine "Robin Hood" TOUT USAGE, SAC 7 LIVRES	1.29	Films "Stretch 'N' Seal" ROULEAUX, 12" X 100 PIEDS	.91
Chocolat Turtles NOIR OU AU LAIT, 14 ONCES	3.18	Sel fin "Sifto" BOITE 2 LIVRES	.23	Moules à gâteaux COULEURS ET FORMAT ASSORTIS	.19
Nectar de prunes "WELCH", FORMAT 40 ONCES	.97	Coconut blanc "Baker" "ANGEL FLAKE", 7 ONCES	.53	Désodorisant "Floriant" ASSORTI, FORMAT 6 ONCES	.52
Corn-Beef "Hereford" FORMAT 12 ONCES	1.20	Mélanges à pouding CAMEL, "ROBIN HOOD", 9 ONCES	.47	Eau de Javel "Javex" FORMAT 128 ONCES	1.04
Jambon cuit "Maple Leaf" DANS LA RONDE, 1 1/2 LIVRE	3.80	Café "Red Rose" MOULU, SAC 1 LIVRE	1.97	Détergent "Fab" CITRONE, FORMAT 5 LIVRES	2.01
Gherkin sucre ou oignons "HABITANT", FORMAT 15 ONCES	.93	Chocolat instantané "NESTLE QUIK", FORMAT 1 LIVRE	1.07	Savon en poudre "Zero" EAU FROIDE, FORMAT 6 ONCES	.84
Marinades sucrées "Heinz" JAHRE 24 ONCES	.92	Céréales "Sugar Crisp" "POST", BOITE 13 ONCES	.89	Nettoyeur à tapis "GLORY", VAPORISATEUR 24 ONCES	2.21
Olives farcies "Cornation" MANZANILLA L.P., JARRE 12 ONCES	1.04	Gruau "Robin Hood" PRE-CUIT, FORMAT 13 ONCES	.62	Patates frites "McCain" REGULIERES, SACS 2 LIVRES	.71
Mélanges à gâteaux ASSORTIS, "ROBIN HOOD", 18 ONCES	.64	Nourriture pour chiens "PEP", BOEUF, FOIE, POULET, 26 ONCES	.37	Gâteaux "McCain" CHOCOLAT, VANILLE, 19 ONCES	1.28
Glaçage "Robin Hood" VANILLE, CHOCOLAT, 6 ONCES	.65	Papier de toilette "Delsey" COULEURS ASST., BLANC, POT 2 ROUL.	.59	Sel de fruits "Eno" REGULIER, FORMAT 4 1/2 ONCES	1.13

VOICI VOS EPICIERS PROVIBEC

Roland Jauvin Inc. 445 ST JUDS, ALMA	Welle Côte 439 RACINE E., CHICOUTIMI	Marcel Hudon N. D. DE LA SORE	Charles Régnier 33 St Georges, ST JEROME
Marché Général Inc. 1415 HORIZON, SLEEMALIGNE	Gerard Charest 457 FROSTITE, CHICOUTIMI	A. Simard & Fils PORT ALFRED	L. Lemieux & Fils 159 PRINCIPALE, ST LEON
Camil Desbiens 813 HERBERT, DESSIENS	Fortin & Merette RIVIERE DU MOULIN	Marché Banco Ltée 477 SIMARD, ST AMBROISE	Noel Darveau 2 DU MOULIN, ST THOMAS
Florent Lachance 574 PRINCIPALE, ST-PRIVE	Marc Doré N.-DAME HEBERTVILLE	Marché Banco No-3 47 St-Joseph, St C. MARIE	Boucherie Moderne CHUTES AUX OUTARIES
Placide Collard 219 LASALLE, ARVIDA	J-Edmond Maltais 490 St-Jacques, JONQUIERE	Fernand Tremblay ST DAVID DE FALARDEAU	J. H. Boulianne 63 St-Marcellin, ESCOMMANS
Marché Racine 248 RACINE, ARVIDA	Marcel Bouchard 75 CASOT, KENOGAMI	Girard & Fils 242 Sac-Coré, ST-FELICIEN	Marché Sirois 15, 24 Rue, FORESTVILLE
Camil Gagné 1025 rue Bogot, Bagotville	Raymond Bouchard 56 Ste-Famille, Kenogami	Raymond Prive ST-HEMIDJE	Épicerie D. H. Inc. 87 GAUTHIER, LAROUAHE
Marché E.L.T. 455 VICTORIA RAGOTVILLE	Jacques Savard 53 DEQUEN, MASTASSI	Eddy Lavoie 20 A Blvd. St-Jean, Arvida	Saguenay Store 750 RUE PRICE, ALMA
Leon Belanger 742 BOULY, CHICOUTIMI	Victor Boulianne 400 St Cyrille, NORMANDIN	Côté & Frères 47 ST-ANDRE, ST JEROME	Henri Grenier Bld. Gerald Harvey, Jonquière